

**NOTE D'APPUI
A L'ELABORATION DU CADRE D'INTERVENTION STRATEGIQUE
« AMERIQUE LATINE ET CARAIBES »
SOUS MANDAT « CROISSANCE VERTE ET SOLIDAIRE »**

Gustave Massiah
Novembre 2009

NOTE D'APPUI
A L'ELABORATION DU CADRE D'INTERVENTION STRATEGIQUE
« AMERIQUE LATINE ET CARAIBES »
SOUS MANDAT « CROISSANCE VERTE ET SOLIDAIRE »

Gustave Massiah
Novembre 2009

1.

« Dans le cadre de l'ouverture des activités de l'AFD à de nouveaux pays d'Amérique Latine et des Caraïbes sous le mandat « croissance verte et solidaire », l'AFD déploie un programme de production intellectuelle en interne et avec l'appui de consultants, afin d'élaborer un Cadre d'Intervention Stratégique (CIS) « Amérique latine et Caraïbes », destiné à orienter son intervention dans cette zone géographique. L'intervention vise à apporter un éclairage sur les grands enjeux de développement en Amérique latine à la lumière du mandat d'intervention « croissance verte et solidaire ». Cette réflexion s'exprimera notamment à travers la mise en évidence des débats et des réflexions soulevés par les acteurs non gouvernementaux et la société civile sur la scène internationale. »¹

Cette note centrera son approche de la production intellectuelle autour de la pensée du développement. Nous traiterons de ces trois domaines : la croissance verte et solidaire, l'Amérique Latine, la société civile. Nous différencierons la question de l'Amérique Latine et des Caraïbes, que nous aborderons dans un second temps, de celle de la croissance verte et solidaire qui est plus générale. Nous traiterons de ces deux questions en mettant en évidence les apports de la société civile.

Cette note prépare une réflexion sur une double interrogation : qu'est ce que l'AFD peut y apporter et que peut-elle y apprendre ? Quelles conséquences peut-elle en tirer en tant qu'opérateur de la politique française de coopération ?

2.

L'orientation pour une croissance verte et solidaire résulte d'un choix déjà mûri au sein de l'AFD. Ainsi par exemple, dans le cadre stratégique d'intervention sectoriel « Collectivités locales et développement urbain », un des trois objectifs retenus était « *Favoriser un aménagement des territoires urbains qui réduise leur empreinte écologique et atténue les externalités négatives de la croissance urbaine* ». Il ne s'agit donc pas d'une conversion récente qui se limiterait à l'effet de mode, à l'image et à la récupération.

¹ Termes de référence pour un appui technique et scientifique à l'élaboration de la stratégie « Amérique latine et caraïbes ».

L'évolution récente et l'aggravation de la crise confirment ce choix et renforcent cette orientation. Elles ouvrent de nouvelles perspectives à la réflexion stratégique de l'AFD.

La pensée du développement est interpellée et renouvelée par la dimension écologique. En partant de la prise de conscience des limites, elle réinvestit l'ensemble des théories de la transformation sociale.

Le choix de lier la dimension écologique à la question sociale à travers la proposition de croissance verte et solidaire est cohérent avec une approche de coopération qui devrait se définir par rapport à l'impératif de solidarité.

Ce choix est confirmé par le débat international qui met la relation entre écologie et social au centre des discussions et des décisions. Il met l'AFD en position de participer et de contribuer pleinement à ce débat.

La référence aux débats de la société civile permet d'élargir la discussion autour d'une des questions centrales de la pensée du développement, la question de la croissance, de sa nature et de sa place dans les politiques de développement.

3.

La décision d'ouvrir les activités de l'AFD à l'Amérique Latine témoigne de la prise en compte du caractère global de la crise et de la réorganisation déjà engagée de l'économie mondiale et du système international.

La pensée du développement est confrontée à la dimension géopolitique.

Trois facteurs nouveaux marquent, de ce point de vue, l'évolution à prendre en compte. Il s'agit des pays émergents, des grandes régions et de l'équilibre géopolitique. Ces trois facteurs achèvent de remettre en cause le consensus de Washington qui, malgré sa remise en cause affirmée, continue à servir de cadre de cohérence. La place des régions peut modifier les règles du marché mondial et le cadre géopolitique ouvrant ainsi une possible réorganisation de la mondialisation.

Dans les trois cas, l'Amérique Latine ouvre des voies qui ne peuvent être ignorées. En tant que Région, on peut considérer qu'il s'agit d'une « région émergente » dans l'économie mondiale. Parmi les pays émergents les plus en pointe, le Brésil, et aussi le Mexique, sont devenus des acteurs internationaux très importants. La crise de l'hégémonie des Etats-Unis peut se traduire par des relations multilatérales plus affirmées.

Pour l'AFD, en tant qu'opérateur de la politique française de coopération, l'Amérique Latine permet aussi d'expérimenter des rapports équilibrés et novateurs en matière d'échanges économiques et politiques. Ces échanges concernent la société française et aussi les échanges entre régions à travers l'Union Européenne.

L'Amérique Latine porte une attention particulière à la dimension écologique et à ses déclinaisons sociales. Cette région connaît aussi un développement remarquable de la société civile qui contribue à la vitalité économique, sociale et politique du continent.

4.

L'attention portée à la société civile est une reconnaissance de la place qu'elle occupe dans les débats internationaux. Les acteurs de la société civile ont joué un rôle déterminant dans la maturation de la dimension écologique, dans la réflexion sur

la pensée du développement et dans la liaison avec la transformation sociale. Ils jouent aussi, par leurs mobilisations, un rôle considérable dans la prise de conscience de l'urgence liée à la question écologique. Ils occupent ainsi une situation stratégique dans les négociations internationales.

Du point de vue de la production intellectuelle, sur la situation, sur la crise et ses issues, une partie des questions et des analyses et aussi une partie des propositions sont portées par les acteurs des sociétés civiles. La perméabilité, depuis la Conférence de Rio en 1992, entre les acteurs de la société civile, une partie de la communauté scientifique et une partie des instances des Nations unies a créé un nouvel espace de production intellectuelle et scientifique.

Cette orientation pourrait aussi recouper une des missions assignées à l'AFD, celle d'interlocuteur des « ONG », en tant qu'opérateur de la coopération française.

Le contexte

5.

La réflexion doit tenir compte du contexte. La situation est marquée par la crise qu'il faut caractériser. La crise globale est celle de la mondialisation dans sa phase néolibérale. C'est une crise structurelle : économique et sociale ; écologique ; géopolitique ; idéologique. La séquence actuelle qui comprend les crises financière, monétaire, immobilière, alimentaire, économique, climatique en est une déclinaison en situation.

La crise connaîtra plusieurs rebondissements ; elle est loin d'être terminée. Le temps de la crise n'est pas un temps court ; il est de l'ordre de la dizaine d'années. Pour l'illustrer, nous pouvons nous référer à la crise structurelle précédente, celle de 1929. Cette crise a été « officiellement » ouverte avec le krach de 1929, comme la crise actuelle a été reconnue avec la crise bancaire en 2008. Après le krach de 1929 et la grande dépression de 1930, le programme de sortie de crise, le New-Deal a été formalisé et annoncé en 1933, il a été mis en œuvre en 1945, après une guerre mondiale.

La séquence de la crise actuelle sera spécifique ; si c'est bien une crise structurelle, ce qui est très probable, elle va se traduire par de profondes restructurations.

6.

Les issues à la crise ne sont pas prédéterminées. Elles dépendent des politiques qui seront menées. L'urgence est de faire face aux dangers de la crise : l'augmentation de la pauvreté et des inégalités, les déséquilibres et catastrophes écologiques, l'évolution vers des situations autoritaires et répressives, les risques de guerres et de déstabilisations. Les pays et les régions seront affectés différemment par ces conséquences. Elles interdisent de se limiter à une vision essentiellement économique du développement.

La crise modifie, dans l'espace, les niveaux de la gouvernance entre les échelles mondiale, régionales, nationales et locales. A plus long terme, la crise ouvre des opportunités ; il s'agit de se mettre en situation de les saisir.

7.

La question du développement va être marquée par l'articulation entre les dimensions de la crise structurelle. Les négociations sur le climat montrent l'importance de l'articulation entre l'écologie, le social et la géopolitique. La pensée

du développement est en mutation avec l'évolution des idées sur la croissance, sur les inégalités et sur l'écologie. C'est le fondement de l'interrogation sur la croissance verte et solidaire.

Par ailleurs, la mutation économique est directement liée à l'évolution géopolitique.

De ce point de vue, la représentation Nord-Sud, tout en restant pertinente, n'est plus suffisante. La montée en puissance des pays émergents, et particulièrement de la Chine, de l'Inde et du Brésil, amorce un rééquilibrage économique du monde. Il se prolonge dans l'évolution géopolitique.

LES IMPLICATIONS DE LA CROISSANCE VERTE ET SOLIDAIRE

8.

Le terme d'écologie a subi en un peu plus d'un siècle un glissement fondamental qui l'a conduit de la sphère biologique à la sphère politique. Il apparaissait en 1866² comme une manière de définir l'étude des milieux pour les organismes vivants. Il est aujourd'hui un outil de la pensée politique qui voudrait réintégrer la nature, son évolution et les usages que nous en faisons, dans la façon d'organiser les sociétés. La dimension écologique s'est affirmée comme un nouveau paradigme de la transformation des sociétés. Elle ne se limite pas aux catastrophes écologiques et aux solidarités événementielles qui se sont créées à leur suite. Elle est confrontée à d'autres dimensions : la solidarité et la justice sociale ; les droits et les libertés ; la géopolitique et la solidarité internationale. L'articulation entre ces dimensions caractérise l'écologie et qualifie les réponses qui sont proposées en son nom.

La société civile et l'écologie

9.

Le débat international sur l'écologie a déjà une histoire. En 1968, le Club de Rome prépare un rapport qui sera publié en 1972 par le MIT (Massachusetts Institute of Technology) sur l'épuisement des ressources non renouvelables³. Ce rapport est instrumentalisé dans un débat fortement marqué idéologiquement dans la période de la crise de la décolonisation. Cette approche attribue à la croissance démographique du Sud, la « bombe P », pour population, la responsabilité de la crise écologique annoncée.

Au début des années soixante-dix, le mouvement écologiste devient de plus en plus visible avec notamment, en 1971, la création de Greenpeace et la transformation des Amis de la Terre qui existent depuis 1958, en Fédération Internationale de « Friends of the Earth ».

En France, en 1974, le premier candidat écologiste à une élection présidentielle, René Dumont, est emblématique de la liaison entre l'écologie émergente et l'impératif de la solidarité internationale.

En 1976, à Vancouver, la Conférence Internationale des Nations Unies sur les Etablissements humains, s'inscrit dans le cadre du mandat reçu par l'Assemblée générale des Nations Unies pour la promotion de la durabilité écologique et sociale des villes⁴. Elle propose « un habitat convenable pour tous » et le principe de la participation des habitants.

En 1983, les Nations Unies créent la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement ; sa présidence est confiée à Go Bruntland. La commission publie

² « Le terme d'écologie (du grec *oikos*, demeure, et *logos*, science) a été proposé par E. Haeckel en 1866 pour désigner la science qui étudie les rapports entre les organismes et le milieu où ils vivent. » (cf *Encyclopædia Universalis* 2006)

³ Jean Marc Jancovici Qu'y a-t-il donc dans le rapport du Club de Rome ? 2009

http://www.manicore.com/documentation/club_rome.html

⁴ Université de Genève. Infirmité sur le développement durable. La première conférence internationale sur l'habitat humain en 1976 à Vancouver. <http://cms.unige.ch/isdd/spip.php?article53>

son rapport⁵, connu sous le nom de Rapport Bruntland, qui formalise la notion de « sustainable development », traduit en français par « développement soutenable » qui se transformera en « développement durable ». Ses recommandations ont conduit à la convocation, en 1992 à Rio de Janeiro, du Sommet de la Terre, ou Conférence des Nations unies sur l'Environnement et le Développement (CNUED).

10.

Dans la préparation de Rio s'est affirmée la convergence des mouvements écologistes et de solidarité internationale. L'impératif écologique s'affirmait comme un enjeu global ; il se devait de prendre en compte la contradiction Nord –Sud. Cette convergence s'est élargie, en quatre ans, au fil des Conférences internationales des Nations Unies. Elle a impliqué plus directement les associations de défense des droits fondamentaux, à la Conférence de Vienne, en 1993. Elle a impliqué les associations citoyennes et familiales à la Conférence Internationale sur la Population et le Développement, au Caire, en 1994. Elle a impliqué plus directement les mouvements de solidarité, les organisations syndicales de salariés et les organisations paysannes, au Sommet Social, à Copenhague, en 1995. Elle a impliqué plus directement les associations de femmes à la Conférence de Pékin, en 1995. A la Conférence sur la Ville à Istanbul, en 1996, elle a impliqué les associations d'habitants et les mouvements sociaux urbains.

Cette convergence formera la base des Forums sociaux mondiaux, qui réunissent des acteurs de la société civile mondiale, et de leurs déclinaisons régionales, thématiques, nationales et locales. Dans cette nouvelle configuration, sous différentes appellations, qui vont des associations aux sociétés civiles, émerge une nouvelle dynamique, celle des mouvements sociaux et citoyens.

Un espace international de mobilisation et de négociation

11.

A partir de Rio, les mouvements sociaux et citoyens vont investir un nouvel espace de la négociation internationale qui se met en place. Cet espace est ouvert par une partie du système des Nations Unies, marginalisé par la création du G7 comme directoire mondial, appuyé sur les institutions dites de Bretton Woods, le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC. Les Conférences mondiales redonnent la parole à tous les pays et ouvrent la discussion à d'autres acteurs internationaux. Les mouvements sociaux et citoyens débordent vite les ONG internationales d'abord mises en avant. Les écologistes renforcent leurs alliances avec les mouvements de consommateurs. D'autres acteurs sont associés à cette dynamique. Les collectivités locales et territoriales s'affirment sur le plan international à partir d'Istanbul en 1996. Les acteurs économiques se différencient. Les grandes entreprises multinationales engagent le « Global Compact ». Les mouvements de l'économie sociale et solidaire s'inscrivent plus fortement dans les mouvements associatifs.

12.

Le modèle de la Conférence internationale qui se met en place comprend la négociation officielle entre les délégations des Etats. Dans de nombreux pays, les délégations consultent les acteurs de leur société et certains des experts des

⁵ Our Common Future, Notre avenir à tous, publié par les Editions du Fleuve, Montréal, 1987

associations participent aux délégations. La conférence parallèle des sociétés civiles, ouvertes à tous les vents, permet de rendre visible des idées innovantes, de confronter les propositions et de définir des points de vue communs. Enfin, les contre-conférences, appuyées par des manifestations diverses font connaître leurs critiques et leurs interpellations qui sont parfois relayées par les médias. C'est à travers cette configuration que les mouvements sociaux et citoyens s'adressent à l'opinion publique mondiale pour peser sur les institutions internationales et pour s'appuyer sur les opinions publiques nationales qui s'adressent à leurs Etats. Ils cherchent aussi à favoriser la construction d'une opinion publique mondiale dans laquelle les opinions des pays du Sud s'affirmeraient.

13.

Le CRID (Centre de Recherches et d'Information sur le Développement) qui regroupe, en France, 55 associations de solidarité internationale, dont plusieurs associations écologistes, est à l'initiative de la campagne « Une seule planète »⁶. Cette campagne réunit des acteurs de plusieurs pays d'Europe, d'Afrique et d'Asie. Elle part du principe que la prise en compte des problèmes environnementaux nécessite prioritairement une remise en cause d'un système inégalitaire de partage et de gestion des ressources naturelles qui génère pauvreté et mal développement. Elle l'illustre à travers cinq domaines concrets : exploitation forestière, ressources halieutiques et pêche, agro-carburants, ressources extractives, eau. Elle entend contribuer aux changements de pratiques individuelles et collectives et interpellier les politiques publiques. Elle met en avant : la régulation et la redevabilité des acteurs privés et publics ; la gestion participative et démocratique à l'échelon local et national ; le changement des modes de production et de consommation.

Une expertise citoyenne

14.

Dans cette évolution, les mouvements sociaux et citoyens mettent en avant une expertise citoyenne qui se dégage de l'expertise dominante des grands Etats et de celle des grandes entreprises. Cette expertise citoyenne s'affirme à travers la convergence des mouvements qui prend des formes actives dans les plateformes de mobilisation et les campagnes mondiales. A Rio, il est apparu clairement que l'expertise citoyenne n'était pas une spécialité des associations du Nord. Sur les questions écologiques, les associations du Sud, notamment indiennes et brésiliennes ont apporté les références principales qui se sont imposées dans l'espace de la conférence et qui continuent à alimenter le débat mondial⁷. On a retrouvé ce changement qualitatif dans plusieurs autres questions, comme par exemple sur la dette sous ses différentes déclinaisons, financières, sociales et écologiques. De même toute une série de propositions auparavant cantonnées à la société civile mondiale, comme par exemple les paradis fiscaux et judiciaires, les taxes internationales, sont aujourd'hui banalisées même si elles sont encore loin d'être mises en œuvre. De même, l'expertise citoyenne de la société civile est

⁶ www.uneseuleplanete.org

⁷ Agarwal, A. and S. Narain. 1992. Towards a Greener World: Should Global Environmental Management be Built on Legal Convention or Human Rights? New Delhi: Centre for Science and Environment.

Arruda Marcos. 2008. Echanger nos visions d'une économie responsable, plurielle et solidaire (Instituto de Políticas Alternativas para o Cone Sul)

Raina Vinod. 2009. Ecological debt. Alternatives international. Oct-nov. 2009.

devenue un des pôles des débats sur toutes les questions écologiques : les agro-carburants, la biodiversité, les OGM, le climat, le nucléaire, etc.

15.

C'est aussi à Rio que s'est noué le débat fondamental sur l'évolution de la pensée scientifique. Au début de la Conférence, des scientifiques de renom ont publié un « Appel de Heidelberg », dans lequel ils déclaraient « nous nous inquiétons ... de l'émergence d'une idéologie irrationnelle qui s'oppose au progrès scientifique et industriel et nuit au développement économique et social... dans la mesure où l'humanité a toujours progressé en mettant la nature à son service et non l'inverse ». De nombreux scientifiques, liés aux mouvements sociaux et citoyens ont réagi avec vigueur, notamment dans l'appel de Global Chance, contre cette conception datée du progrès conçu comme l'alliance entre la science et l'industrie⁸.

Ce débat continue aujourd'hui avec l'offensive des scientifiques sceptiques qui remettent en cause l'urgence climatique et/ou la responsabilité des activités humaines dans cette évolution⁹.

16.

Cette évolution renouvelle et enrichit l'espace des propositions. Elle est en rupture avec l'évidence des solutions décrétées et la fatalité du « There is no alternative » cher à Mme Thatcher. Les idées qui cheminent sont nourries d'autres approches qui se retrouvent au croisement de certaines instances des Nations Unies, pour qui la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme reste une référence majeure, et les mouvements sociaux et citoyens. Dans certains cas, des avancées ont été possibles, ainsi de l'élaboration et de l'adoption du Protocole additionnel des Droits économiques sociaux et culturels, ainsi aussi des accords internationaux sur l'environnement et notamment du Protocole de Kyoto. Le centre de la discussion reste la conception du droit international. Les mouvements de la société civile ont marqué leur inquiétude par rapport aux orientations de l'OMC et notamment à la subordination du droit international au droit des affaires. Sans oublier l'importance de la lutte contre l'impunité, la distance considérable qui sépare les déclarations des mises en œuvre et le redoutable effet dévastateur du « deux poids, deux mesures » qui mine la confiance dans le droit international.

Le droit international

17.

L'intervention directe des mouvements écologistes et de solidarité internationale au niveau du droit international va prendre toute son ampleur en 1984, avec la catastrophe de Bhopal. Après la plus importante catastrophe industrielle jamais survenue, la multinationale Union Carbide, propriétaire de l'usine chimique qui a explosé, se réfugie derrière l'indépendance juridique de sa filiale pour refuser sa responsabilité et toute indemnisation¹⁰. Devant ce cynisme des associations

⁸ Archimède et Léonard, Les Cahiers de l'Aitec, n°10, hiver 93-94. Vous avez dit progrès ? Science, progrès et développement - AITEC - CONSCIENCE - GLOBAL CHANCE - SNCS

⁹ <http://www.skepticalscience.com/>

¹⁰ Vinod Raina. Survivors of the Bhopal Gas Disaster, Twenty five years after. Octobre 2009. Version en espagnol dans 'Ecologica Política', Barcelone

indiennes et internationales organisent des campagnes de sensibilisation et de dénonciation. En 1992, le Tribunal Permanent des Peuples¹¹ organise à Bhopal une session pour pallier le vide juridique international. Il organise une série de sessions sur les questions d'environnement, notamment sur l'Amazonie brésilienne, à Paris en 1992, et sur les multinationales, notamment à Paris en 1999, sur la multinationale française Elf, devenue Total, et avec six sessions en Colombie de 2006 à 2008, sur les multinationales en Amérique Latine. En 2002 à Johannesburg, au Sommet mondial sur le Développement durable, Greenpeace a publié son "Corporate Crimes Report" contenant les "Principes de Bhopal"¹² pour exiger un accord international sur la responsabilité civile des entreprises.

La Conférence de Copenhague

18.

La Conférence de Copenhague sur le changement climatique, en décembre 2009, aura une très grande importance. La négociation sur le changement climatique détermine l'évolution de l'ensemble des enjeux écologiques. D'une part, la prise en compte du changement climatique a des conséquences sur toutes les autres questions environnementales. D'autre part, le changement climatique est porteur de la nécessaire transformation en profondeur du modèle de transformation sociale. Enfin, le changement climatique accentue la prise de conscience de l'urgence et ne permet pas de reporter sans fin les réformes indispensables.

19.

L'enjeu est mondial ; la négociation est internationale. Elle est d'abord entre les Etats. La dimension géopolitique est dominante dans le cours des négociations. La négociation oppose deux groupes de pays : le G8 qui regroupe les pays du Nord et le G77 qui représente les positions des pays du Sud. Un petit groupe de pays émergents, essentiellement la Chine, l'Inde, le Brésil occupe une position pivot. Ils sont associés aux pays du G8 dans le G20 qui se présente comme un nouveau directoire de la mondialisation. Ils sont en phase avec le G77 dont certains sont même formellement partie prenante. Elle confirme l'importance de la géopolitique et de la question sociale dans la dimension écologique.

Trois questions sont en débat¹³. Quel sera le niveau de la réduction des gaz à effet de serre et comment sera-t-il réparti ? Comment sera financée cette réduction et comment sera réparti ce financement ? Quelles seront les modalités retenues pour le financement et quelles institutions seront responsables de la mise en œuvre ? Même si l'impératif écologique ne se limite pas au changement climatique, ces questions continueront à marquer l'espace du débat dans les années à venir.

20.

Le champ de la négociation a été délimité dans la Conférence de Bangkok préparatoire de celle de Copenhague¹⁴. Cette conférence a réuni en octobre 2009

¹¹ Tribunal Permanent des Peuples <http://www.internazionaleleliobasso.it/index.php?op=6>

¹² Greenpeace "Corporate Crimes Report" contenant les "Principes de Bhopal" (<http://www.greenpeace.ch>)

¹³ Pierre Radanne, Présentation des négociations internationales en vue du prochain accord climatique de Copenhague. IEPF (Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie), 26 septembre 2009 –

¹⁴ Maxime Combes, Bangkok, premier état des négociations, 7 octobre 2009, notes Attac et Aitec

les délégations officielles des Etats et a été l'occasion d'un forum des associations et des mouvements de la société civile. Le niveau de réduction sera loin des 40% préconisés, par le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), pour 2020, mais des efforts non négligeables pourraient être annoncés. Il ne s'agirait pas d'une réduction répartie dans un accord commun, mais d'une déclaration en commun des réductions annoncées par chaque pays. Ce qui permettrait de différencier l'accord du Protocole de Kyoto que les Etats-Unis n'envisageraient pas de signer. La réduction serait financée à partir des niveaux d'émission. Les pays du Nord refuseraient toujours de lier le financement à leur responsabilité passée dans la détérioration des conditions climatiques. Les pays émergents pourraient accepter de contribuer plus fortement, à la mesure de leurs émissions en hausse. Près de la moitié du financement serait assuré par la taxation du carbone. Le G77 refuse, comme le propose le G8 de confier ce mécanisme à la Banque Mondiale et au FMI. Une institution des Nations Unies pourrait être créée pour le mettre en œuvre ; son instance de direction politique serait spécifique, mais elle pourrait prendre comme agents d'exécution les institutions de Bretton Woods. La Conférence de Copenhague se dirige donc vers un accord partiel qui est loin d'être à la hauteur des enjeux.

21.

Les mouvements sociaux et citoyens qui se sont organisés pour peser sur les négociations regroupent des mouvements des sociétés du Nord et du Sud, et notamment, des mouvements écologistes, des organisations de producteurs, organisations syndicales de salariés et organisations paysannes, des associations de solidarité internationale. Ils ont affirmé, à partir de la diversité de leurs orientations et de leurs appréciations, des positions en désaccord avec le compromis qui s'ébauche.

Ils s'inquiètent, tout d'abord, de ce que l'urgence de la situation passe après les intérêts des grandes puissances et que les réductions ne soient pas à la hauteur des nécessités. Ils insistent sur le fait que le seuil de deux degrés de baisse de température doit être considéré comme un impératif. Ils considèrent que les réductions doivent être réparties de manière impérative selon un même critère. Ils rappellent que le financement doit prendre en compte la dette écologique contractée par les pays industrialisés. Ils s'inquiètent de la réalité des financements pour la transformation sociale des pays pauvres, d'autant que plusieurs pays ont déjà affirmé qu'il n'y aurait pas d'additivité par rapport à l'Aide Publique au Développement. Ils contestent les modalités envisagées de la taxation carbone dont ils craignent qu'elle soit socialement injuste. Ils s'alarment des conséquences dramatiques pour les populations fragiles, et les régions pauvres, en termes de pauvreté, d'inégalités et de discriminations. Ils attirent l'attention sur les risques des migrations environnementales¹⁵ et sur le nécessaire respect des droits des migrants dans tous les pays.

22.

Parmi les coalitions d'ONG qui se sont organisées, citons « Climate Action Network » (CAN), qui regroupe 430 ONG environnementales dans le monde, et qui est le principal interlocuteur des gouvernements dans les négociations « climat » et « Climate Justice Now » (CJN), alliance mondiale de 160 organisations, souvent

¹⁵ Position des Amis de la Terre France sur la protection des déplacés environnementaux www.amisdelaterre.org

présentes dans la précédente, qui considère qu'il est impossible de dissocier enjeux climatiques et enjeux sociaux et qu'il faut remettre en cause fondamentalement le modèle de développement dominant¹⁶.

Les coalitions maintiennent leurs propositions et réclament un accord contraignant. Elles mettent en avant :

- la reconnaissance des responsabilités des pays qui ont été, historiquement, fortement émetteurs de GES ;
- le transfert de technologies hors-brevet et de financements conséquents vers les pays pauvres ;
- l'exigence des engagements de réduction domestique, sans mécanismes de flexibilité/compensation ;
- la création d'un fond mondial pour le climat sous l'égide de l'ONU, sans intervention de la Banque Mondiale ou du FMI.

L'écologie dans la crise globale

23.

L'élément le plus déterminant est la crise écologique mondiale qui est devenue patente¹⁷. Il s'agit autant de l'aggravation de la crise écologique que de la prise de conscience de cette dimension et des dangers pour l'écosystème planétaire. L'écologie fonctionne comme un paradigme nouveau qui introduit de nouveaux aiguillages dans la manière de penser le monde. Ainsi, chacune des dimensions de la crise doit être appréciée dans son rapport à l'écologie. L'écologie interdit d'envisager une issue à la crise économique et sociale qui reprendrait le modèle dominant de la croissance et du productivisme. L'écologie redessine les équilibres géopolitiques déjà confrontés au rééquilibrage économique introduit par les pays émergents; elle définit les nouveaux enjeux mondiaux dans la crise climatique et l'accès aux ressources naturelles. On retrouve directement à ce niveau les questions mises à jour par la Conférence de Copenhague.

24.

La réciproque est aussi vraie. La compréhension de l'écologie dans le contexte actuel ne peut être envisagée en dehors des autres dimensions de la crise. C'est ce qui caractérise la différence entre les réponses écologiques. Ainsi, la relation avec la dimension économique et sociale de la crise induit la nécessité de prendre en compte les inégalités écologiques et les inégalités sociales ; de lier écologie et solidarité sociale. Ainsi, la relation avec la crise politique et écologique induit la nécessité de prendre en compte les insécurités croissantes, les dérives autoritaires, la remise en cause des droits fondamentaux et des droits environnementaux ; de lier écologie et libertés. Ainsi, la relation avec la crise géopolitique induit la nécessité de prendre en compte les risques de conflits et de guerres et les inégalités entre les pays ; de lier écologie et solidarité internationale.

¹⁶ Climate Action Network (CAN) <http://www.climateactionnetwork.org/> et Climate Justice Now (CJN) <http://climatejustice.blogspot.com/>

¹⁷ Gustave Massiah. Les dangers et les opportunités de la crise. Avril 2009 <http://www.france.ATTAC.org/spip.php?article9568>

Les premières caractérisations, et différenciations, des réponses et des politiques écologiques se définissent dans la manière de lier écologie et social, écologie et libertés, écologie et solidarité internationale.

25.

Dans chacune des crises particulières qui marquent les déclinaisons de la crise globale, les implications de l'écologie sont considérables. Ainsi des crises financière, boursière, économique, de l'emploi, alimentaire, énergétique, climatique, immobilière, etc. La liaison entre ces crises a déjà ses répercussions. L'approfondissement des inégalités et des discriminations, dans chaque société et entre les pays, atteint un niveau critique et se répercute sur l'intensification des conflits et des guerres et sur la crise des valeurs. Les institutions responsables de la régulation du système international voient leur légitimité profondément remise en cause. Une des tâches des mouvements écologistes, en liaison avec les autres mouvements, et particulièrement avec le mouvement de solidarité internationale, consiste à identifier pour chacune de ces crises particulières le rôle de l'écologie dans sa genèse et son approfondissement, et d'analyser les conséquences de chacune de ces crises sur les réponses écologiques à la crise globale.

26.

La crise climatique occupe aujourd'hui une place particulière, tant par ses conséquences et son urgence que par l'importance de la prise de conscience des enjeux. Cette prise de conscience a dépassé les instances et les milieux avisés pour gagner l'opinion publique et peser sur les gouvernements. Elle accroît la tendance de certaines associations à privilégier les actions de lobbying, d'expertise, de plaidoyer et d'influence sur les gouvernements. Cette action ne manque pas d'intérêt et peut donner des résultats à court ou moyen terme. Mais elle a aussi ses limites. La confiance dans la volonté des gouvernements à changer les choses, parfois contre leurs intérêts ne convainc pas à elle seule. Dans la durée, la mobilisation et la détermination des mouvements, leur capacité à lier les propositions aux résistances, peut contribuer à modifier durablement les politiques.

27.

La crise climatique n'est pas la seule dimension de la crise écologique, même si elle est aujourd'hui première. Les autres questions conservent leur importance et leur urgence. Elles ouvrent des champs de réflexions et nécessitent des décisions. Il en est ainsi de l'eau, de l'air, des sols, de l'énergie, des ressources naturelles, des matières premières, de la biodiversité, du nucléaire, des déchets, des pollutions urbaines, des risques industriels, etc. Chacune de ces questions est liée à la crise climatique, et la crise climatique modifie les réponses à y apporter. A l'inverse, les propositions spécifiques ne sont pas complètement déterminées et subordonnées aux réponses à la crise climatique. L'articulation des réponses de chaque dimension spécifique avec la crise climatique permet de compléter et d'enrichir la stratégie proposée pour en faire une réponse écologique globale.

28.

L'urgence est de faire face aux dangers de la crise. Le premier danger concerne la pauvreté, les inégalités et les discriminations. Il cible des pays qui seront marginalisés et ruinés. Le deuxième danger concerne la restriction des libertés et de

la démocratie. Les risques de guerre sont aussi une issue classique des grandes crises. Chacun de ces dangers a ses conséquences sur les questions écologiques et correspond à des politiques écologistes spécifiques. Ainsi, les inégalités permettent de maintenir un niveau de consommation pour les plus riches. De même que la déstabilisation garantit l'accès aux ressources naturelles. La restriction des libertés peut prendre pour prétexte l'urgence écologique.

29.

La perspective est d'approfondir les opportunités ouvertes par la crise. Elles peuvent être identifiées à partir de l'analyse des impasses de la période néolibérale, des échecs du soviétisme, des limites du keynésianisme des « trente glorieuses », de la crise de la décolonisation. Retenons six opportunités ouvertes par la crise. D'abord, la montée en puissance de la régulation publique. Ensuite, la redistribution des richesses et le retour au renforcement du marché intérieur remettent en avant la garantie des revenus et de la protection sociale, ainsi que l'importance des services publics. De même, l'urgence écologique nécessite une mutation du mode de développement social. Dans le même sens, la crise du modèle politique de représentation renforce la nécessité de la démocratie sociale et de la démocratie participative et une nouvelle réflexion sur l'équilibre des pouvoirs. De plus, le rééquilibrage entre le Nord et le Sud ouvre une nouvelle géopolitique du monde. Enfin un système de régulation mondiale permettant de penser et de réguler la transformation sociale à l'échelle de la planète et ouvrant la perspective d'une citoyenneté mondiale.

30.

Les opportunités n'offrent pas de solution toute faite ; elles ouvrent la possibilité d'avenirs différents. La dimension écologique est au cœur de ces opportunités. Elle sert à qualifier la cohérence des sorties possibles ; elle y trouve aussi son sens. Elle s'inscrit dans les horizons à venir et modifie leur perception. A court terme, il s'agit de répondre aux dangers ; l'urgence climatique oblige à penser les dangers par rapport au long terme. A moyen terme, les politiques économiques et sociales ne peuvent être réservées aux questions économiques. A long terme, la définition des alternatives trouve avec l'impératif écologique de nouvelles perspectives. Les variables écologiques, la consommation durable, le capitalisme vert, les industries vertes, l'investissement vert, l'emploi vert ne sont pas seulement des conséquences des choix politiques, ils sont aussi à la source de certains de ces choix. Pour autant, aucune de ces variables ne conduit à des orientations complètement définies, elles deviennent aussi des variables d'ajustement et de décision dans la définition des différentes issues possibles à la crise.

L'écologie dans les issues stratégiques à la crise

31.

Les issues à la crise ne sont pas prédéterminées. Le débat sur les orientations stratégiques s'organise autour de trois pôles. Les trois pôles que nous proposons de retenir sont celui d'un Green New-Deal, celui du mouvement syndical international et celui du mouvement altermondialiste.¹⁸

¹⁸ Julien Lusson et Gustave Massiah. Les issues stratégiques de la crise. Mai 2009
<http://www.france.attac.org/spip.php?article9972>

Pour l'instant, les orientations dominantes du G20 ne sont pas complètement déterminées. Les discours sur la sortie de crise imminente cohabitent avec des appels à la prudence. L'accord est réalisé sur la nécessité d'être prêt à poursuivre les programmes de relance sans accord véritable sur la manière de les financer et sur les politiques monétaires à mettre en œuvre. Les dirigeants des pays du G20 sont en attente de voir si les mesures engagées seront suffisantes pour laisser passer la crise sans remise en cause de la logique systémique toujours dominante ou si des réformes plus radicales doivent être envisagées.

32.

Plusieurs propositions sont orientées vers les investissements verts. Le paquet « énergie-climat » de l'Union Européenne, adopté en décembre 2008, vise à mettre en place une politique commune de l'énergie et à lutter contre le changement climatique. Il doit permettre à l'UE d'atteindre d'ici 2020 l'objectif ambitieux des "3 fois 20" : une réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre, une amélioration de 20% de l'efficacité énergétique et une part de 20% d'énergies renouvelables dans la consommation d'énergie de l'UE.¹⁹

La revue Confrontations a organisé un colloque à Bruxelles le 23 juin 2009, avec de très nombreux dirigeants de grandes entreprises européennes, autour du thème : "Le paquet Energie/Climat : le socle d'un nouveau plan de relance européen, plus efficace, plus solidaire et mieux partagé"²⁰ Les intervenants considèrent que lorsque les taux d'intérêts sont trop bas et la demande en chute, l'augmentation coordonnée des dépenses publiques a un effet multiplicateur positif supérieur aux réductions générales d'impôts. Ils proposent un paquet ambitieux autour de la promotion des énergies renouvelables, le stockage géologique du CO₂, un plafond d'émission pour les voitures neuves, un objectif maximum de gaz à effet de serre par pays, la réduction par un système de quotas (ETS) mises aux enchères, la taxe carbone.

Le rapport 2009 de l'ONERC (l'Observatoire national sur les effets du réchauffement climatique), qui vient d'être remis au Ministre de l'Environnement, a examiné en détail dix secteurs-clés : risques naturels, ressource en eau, biodiversité, santé, infrastructures routières, agriculture, forêt, énergie, tourisme et territoires²¹.

33.

Le pôle d'un Green New-Deal propose une réforme en profondeur du système international. Il est organisé autour des instances les plus ouvertes des Nations unies. Les recommandations de la Commission Stiglitz (« Recommandations de la Commission d'experts au président de l'Assemblée générale des Nations unies sur la réforme du système monétaire et financier international » -19 mars 2009-²²) sont confortées par deux rapports du système des Nations unies : celui de l'OIT qui propose un plan mondial pour l'emploi (« Tendances mondiales de l'emploi » -

¹⁹ <http://www.touteurope.fr/fr/actions/energie-environnement/l-europe-et-l-environnement/presentation/le-paquet-energie-climat.html>

²⁰ Confrontations Europe n°87 juillet 2009 Le paquet climat un moteur pour sortir de la crise ?
<http://www.confrontations.org/spip.php?article555>

²¹ Rapport 2009 de l'ONERC http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/rapport_onerc_cle098a8d.pdf

²² Les « Recommandations de la Commission d'experts au président de l'Assemblée générale des Nations unies sur la réforme du système monétaire et financier international » (19 mars 2009) peuvent être consultées à l'adresse : <http://www.un.org/ga/president/63/letters/recommendationExperts200309.pdf>

janvier 2009-²³) et celui de la CNUCED qui propose une réforme du commerce mondial et des politiques de développement (« The global economic crisis: Systemic Failures and Multilateral Remedies » -19 mars 2009-²⁴).

Ces trois documents sont porteurs d'un programme réformateur de l'économie mondiale. Leur approche, souvent qualifiée de Green New Deal, préconise une régulation publique qui s'inspire de l'esprit de Bretton Woods, tel qu'il était à l'origine et non tel qu'il est aujourd'hui appliqué par les institutions internationales qui en portent le nom. Il reprend à son compte quelques-uns des paradigmes keynésiens adaptés à une économie ouverte plutôt qu'à une régulation nationale, et à la prise de conscience des limites écologiques. Le rapport de l'OIT met l'accent sur la lutte contre le chômage, dont il prévoit une explosion. Il préconise l'extension des systèmes d'assurance et d'indemnisation des chômeurs, la promotion du travail décent pour lutter contre la précarité, des investissements publics dans les infrastructures et le logement ainsi que dans les emplois verts (voir son rapport « Emplois verts : Pour un travail décent dans un monde durable, à faibles émissions de carbone » -septembre 2008²⁵).

34.

Le pôle du mouvement syndical international est soucieux de lier la prise en compte de la situation des producteurs à des perspectives à moyen terme. Le mouvement syndical international considère qu'une réponse radicale par les gouvernements est nécessaire. Ses recommandations sont énoncées dans la « Déclaration syndicale internationale pour le Sommet de Londres » (26 mars 2009)²⁶, laquelle complète une réflexion engagée depuis plusieurs mois par le TUAC sur la réglementation financière (voir notamment « Retour à la réglementation suite à la crise financière mondiale. Document d'orientation » -novembre 2008-²⁷).

Le mouvement syndical inscrit ses revendications de court et moyen terme dans une perspective de développement durable à laquelle il porte une grande attention. Il s'agit de travailler non seulement à enrayer la crise au plus vite, mais aussi à organiser une économie mondiale plus juste et plus soutenable pour les générations futures. Il préconise un plan international de relance et de croissance durable coordonné, qui recoupe, en les précisant, une partie des propositions du plan de l'OIT et articule très court et moyen termes : investissements massifs pour l'emploi dans le développement d'infrastructures stimulant la croissance de la demande et la productivité de moyen terme ainsi que dans le soutien aux bas revenus, politiques actives du marché du travail, développement des filets de sécurité sociale, investissement dans une « économie verte » visant une croissance à faible émission

²³ Les recommandations de l'OIT, inscrites dans son rapport « Tendances mondiales de l'emploi » (janvier 2009) peuvent être consultées à l'adresse : http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/publication/wcms_103280.pdf

²⁴ Les recommandations de la CNUCED « The global economic crisis: Systemic Failures and Multilateral Remedies » (19 mars 2009) peuvent être consultées, en anglais, à l'adresse : http://www.unctad.org/en/docs/gds20091_en.pdf (Résumé en français : http://www.unctad.org/fr/docs/gds20091overview_fr.pdf).

²⁵ « Emplois verts : Pour un travail décent dans un monde durable, à faibles émissions de carbone », (septembre 2008) - http://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/---webdev/documents/publication/wcms_098488.pdf

²⁶ « Déclaration syndicale internationale pour le Sommet de Londres » (26 mars 2009) http://www.tuac.org/en/public/e-docs/00/00/04/58/document_doc.phtml

²⁷ « Retour à la réglementation suite à la crise financière mondiale. Document d'orientation », (novembre 2008) - http://www.tuac.org/en/public/e-docs/00/00/03/91/document_doc.phtml

de carbone, développement de l'accès aux ressources et renforcement des marges de manœuvre politiques permettant aux économies émergentes et en développement de poursuivre des stratégies anti-cycliques.

35.

Le mouvement paysan inscrit aussi ses revendications dans le court et moyen terme. A titre d'illustration, dans sa « Déclaration de Maputo » -22 octobre 2008²⁸, le mouvement paysan international Via Campesina affirme la convergence de plusieurs crises : alimentaire, climatique, énergétique et financière, qui trouvent leurs origines communes dans la dérégulation économique. Il prône la souveraineté alimentaire comme l'une des réponses essentielles à ces quatre crises. Basée notamment sur la promotion de circuits locaux de production et de consommation (qui permet de lutter contre l'émission des gaz à effets de serre générée par le transport des aliments sur grande distance et l'agriculture industrialisée), et la lutte pour la terre, la souveraineté alimentaire se fonde sur « le changement de modèle productif vers une production agro-écologique et durable, sans pesticides et sans OGM et fondée sur les connaissances paysannes et indigènes. Comme principe général, la souveraineté alimentaire se construit à partir des expériences concrètes au plan local, c'est-à-dire du local au national ». Ces revendications paysannes réinterrogent utilement le lien entre les différentes crises actuelles, entre agriculture et industrie, salariat industriel et petits producteurs, ancrage d'alternatives locales et exigences mondiales. On retrouve là un point de la réflexion du syndicalisme international par rapport aux enjeux climatiques et écologiques.

36.

Le pôle altermondialiste explore les pistes alternatives au système dominant. Il regroupe ceux qui considèrent que la régulation n'est pas une réponse suffisante à la crise. Il est formé par ceux qui estiment qu'une réponse radicale à la crise nécessite une rupture avec le modèle dominant et qui inscrivent leur action dans la durée, ce qui influe sur les actions à court terme à mener d'urgence. Comme les deux autres pôles du débat, il ne s'agit pas d'un bloc homogène mais d'une situation dans le débat stratégique qui recouvre des positions et des appréciations différentes sur les opportunités et sur les alliances.

Il est porté par les mouvements sociaux et citoyens, associations, syndicats et réseaux dont plus de 300 ont signé au Forum Social Mondial des propositions que l'on trouvera dans la Déclaration de Belém du 1^{er} février 2009 « Pour un nouveau système économique et social. Mettons la finance à sa place ! »²⁹, déclaration que le mouvement ATTAC a approfondi dans le « Document de référence. Pour un nouveau modèle économique et social. Mettons la finance à sa place » (26 mars 2009)³⁰. Il est aussi porté par plusieurs mouvements qui ont rédigé, également à Belém, le 1^{er} février 2009, des déclarations sur plusieurs questions, notamment la

²⁸ « Déclaration de Maputo : Vème Conférence internationale de la Via Campesina », Maputo, Mozambique, 19-22 octobre 2008 :

http://www.viacampesina.org/main_fr/index.php?option=com_content&task=view&id=333&Itemid=1. Cette déclaration est complétée par une « Lettre de Maputo. Agriculture paysanne et souveraineté alimentaire face à la crise mondiale » :

http://www.viacampesina.org/main_fr/index.php?option=com_content&task=view&id=334&Itemid=1

²⁹ « Pour un nouveau système économique et social. Mettons la finance à sa place ! »

<http://www.choike.org/campaigns/camp.php?5>

³⁰ « Document de référence. Pour un nouveau modèle économique et social. Mettons la finance à sa place » (26 mars 2009) <http://www.france.attac.org/spip.php?article9786>

déclaration de l'Assemblée des mouvements sociaux, la déclaration des peuples indigènes, la déclaration des femmes, la déclaration pour les droits des migrants³¹.

37.

Les propositions discutées à Belém esquissent des alternatives qui doivent être avancées dès maintenant. Celles de la première déclaration concernent le rôle prédominant à attribuer aux Nations unies dans la réglementation du système international, la socialisation du système bancaire, le contrôle strict des mouvements de capitaux, l'évolution des formes de propriété, la nécessité de lier les revenus au travail. Elles rejoignent la commission Stiglitz et le pôle syndical international sur la création de monnaies de réserve régionales. Elles dessinent une perspective de « démocratisation radicale de l'économie ». Elles ne sont pas encore explicites sur les implications radicales d'une prise en compte des contraintes écologiques. Mais elles se prolongent dans les discussions actuelles qui explorent une démarche radicalement alternative, celle de « la prospérité sans la croissance » (Sustainable Development Commission UK, « Prosperity without growth ? The transition to a sustainable economy » -30 mars 2009-³²). Le caractère institutionnel de cette dernière réflexion, très avancée dans la mise en discussion du rapport entre croissance, développement et contraintes écologiques, en renforce considérablement la légitimité. Il démontre que la progression des propositions défendues par les sociétés civiles et les mouvements sociaux, écologistes et citoyens est suffisamment reconnue pour que leurs propositions trouvent écho dans des documents officiels. Il ouvre la réflexion sur le concept de prospérité, met en cause le consumérisme et insiste sur la nécessaire prise en compte des limites écologiques en amont des choix de politiques économiques.

38.

L'enjeu de l'issue de la crise, c'est la définition d'un nouveau projet de société. Le paradigme écologique introduit là une rupture par rapport aux séquences précédentes ; il contraint à innover. Il ne s'agit pas de remplacer un modèle unique par un autre modèle unique. Il s'agit de changer les comportements individuels et collectifs. La solidarité, dans ses différentes conceptions est le fondement des valeurs de référence : solidarité écologique, solidarité sociale, solidarité politique, solidarité internationale.

³¹ On trouvera l'ensemble des déclarations, la déclaration de l'Assemblée des mouvements sociaux, la déclaration des peuples indigènes, la déclaration des femmes, celle pour les droits des migrants en français sur le site OpenFSM à l'adresse : <http://openfsm.net/projects/facili-tation-de-fsl/les-assemblees-de-l-evenement-fsm-de-belem>.

³² « Prosperity without growth ? The transition to a sustainable economy », 30 mars 2009 - <http://www.sd-commission.org.uk/publications.php?id=914>

LA REGION AMERIQUE LATINE ET CARAIBES

39.

Le choix est de travailler au niveau de la Région dans son ensemble, sans passer par les 34 pays qui la composent. Les trois grands pays, Argentine, Mexique et surtout Brésil sont abordés par rapport à leur capacité de peser sur la dynamique régionale.

Du point de vue de la production intellectuelle, l'accent est mis sur les débats à partir des points de vue de la société civile. Nous avons choisi de pointer quelques éléments moins connus qui peuvent aider à définir une stratégie

L'approche macroéconomique et celle des politiques économiques ne sont pas développées en tant que telles. Elles sont abordées à partir des dynamiques et des interrogations des acteurs.

Quelques rapides éclairages sont apportés sur les relations entre les grandes régions, notamment par rapport à l'Europe et aux Etats-Unis.

L'évolution des grandes régions

40.

L'évolution des grandes régions se différencie, d'autant que les réponses de chaque région à la crise de l'hégémonie américaine sont différentes. Cette configuration définit les lignes de force d'une carte géopolitique multipolaire.

L'Europe et le Japon confirment leur alliance stratégique avec les Etats-Unis ; ils s'interrogent sur leur capacité à faire face aux conséquences de la crise. Au Moyen Orient, la situation est marquée par les conflits dans l'accès aux ressources énergétiques et par les guerres à travers toutes leurs variantes. L'Afrique est encore paralysée par les guerres, les conflits, les régimes fragiles et les influences concurrentes.

Les deux réponses les plus innovantes viennent d'Asie et d'Amérique Latine. En Asie du Sud, notamment en Chine et en Inde, c'est par la compétition économique que se fait la réponse à la crise de l'hégémonie américaine. Il ne s'agit pas d'une réponse anti-libérale, mais elle est anti-hégémonique. La situation est complexe, la Chine notamment est concurrente des Etats-Unis mais elle en a aussi besoin.

La réponse de l'Amérique latine correspond à l'émergence d'un mouvement continental « civique » et à la définition de nouveaux rapports avec les Etats-Unis.

41.

Dans les débats sur les issues à la crise, l'hypothèse d'une relative autonomie des grandes régions est souvent retenue. Elle s'inscrit dans une nouvelle organisation de la mondialisation. Sans remettre en cause la primauté du marché mondial, elle se propose d'encourager les marchés régionaux, de renforcer les institutions régionales et même d'envisager des monnaies régionales.

La crise de l'hégémonie états-unienne libère, dans chaque grande région, la concurrence entre les puissances régionales qui entendent construire leur zone d'influence. Les puissances régionales « tirent » le développement économique des régions et se présentent comme une réponse à l'instabilité géopolitique.

Cette concurrence pour le statut de puissance régionale relance les dépenses d'armement dans les grands pays. Elle relance aussi la course au nucléaire militaire considéré comme une des conditions pour accéder au rang de puissance reconnue. Elle exacerbe les conflits internes et la manipulation des recours à l'ethnisme et au tribalisme comme instruments de gestion politique dans chaque pays et chaque région.

La région devient, en tant qu'espace géoculturel, l'échelle pertinente des évolutions économiques, politiques et écologiques. Ainsi de l'Amérique Latine à l'ère des dictatures puis à l'époque de la démocratisation. Plusieurs facteurs contribuent à la cohérence et à la contagion des évolutions : la cohésion culturelle, la place dans la mondialisation économique, la place dans la géopolitique.

La dynamique régionale en Amérique Latine

42.

L'Amérique latine peut-être considérée comme une « zone émergente ». La « décennie perdue », celle des années 80, avait été marquée par une profonde crise économique, une hyperinflation dévastatrice, des déstructurations sociales et des instabilités politiques.

En 1982, la dette extérieure latino américaine explose à la suite de la récession économique, de la baisse des cours des matières premières, de la politique monétaire américaine et de la hausse des taux d'intérêts réels. La crise de la dette extérieure, entraîne un transfert net négatif de ressources financières, de près de 25 milliards de dollars en moyenne annuelle, en direction du Nord.

Les réformes économiques mises en œuvre ces dernières années ont obtenu des résultats quant à la stabilité macroéconomique, le redémarrage de la croissance, l'insertion internationale et l'intégration régionale. La normalisation des relations financières internationales, la maîtrise de l'hyperinflation, les réformes ont suscité un regain de confiance des investisseurs internationaux.

La situation s'est largement améliorée au début des années 2000, comme le confirment les analyses du FMI³³. Alors qu'en Argentine, les produits d'origine industrielle représentaient, en 1980, 24% seulement du total des exportations, leur part s'élève aujourd'hui à 42% (dont 58% pour les produits agricoles). Au Brésil, la part des exportations de produits primaires passe de 54%, en 1980, à 37 % aujourd'hui (dont 63 % pour les produits manufacturés). Au Mexique, alors que le pétrole représentait près de deux tiers du total des exportations mexicaines en 1980, il ne compte plus que pour 7 % aujourd'hui (90 % des exportations sont constituées de produits manufacturés). Le commerce extérieur de ces pays rapporté à leur PIB a considérablement augmenté dans le cas de l'Argentine (les exportations représentent 8 % du PIB contre 4 % en 1980) et surtout du Mexique (28 % contre 9 %).

43.

³³ Institut des Hautes Etudes de l'Amérique Latine. Jacques de Larosière. Amérique Latine : bilan et perspectives, mars 2001

Dans les issues à la crise, la question des marchés régionaux est centrale et contradictoire. Ils sont une des formes de structuration du marché mondial. Ils en sont aussi une des contre-tendances. Les échanges commerciaux intra-zones sont très variables. Ils représentent 43% pour l'ALENA, 16% pour le MERCOSUR, 9% pour le marché Andin. A titre d'exemple, ils sont de 67% pour l'Union Européenne, et de 24% pour l'ASEAN³⁴. Plusieurs scénarios de sortie de crise mettent l'accent sur le renforcement des marchés régionaux et envisagent, comme on l'a déjà souligné, des monnaies régionales. De ce point de vue, l'évolution de l'Amérique Latine est particulièrement intéressante.

La Zone de libre-échange des Amériques ou ZLÉA (ALCA en espagnol et portugais) est censée succéder à l'ALENA. Il engloberait 34 pays, soit toute l'Amérique, sauf Cuba. Un traité de libre échange des Etats-Unis avec six pays d'Amérique latine, l'ALÉAC (Accord de libre-échange d'Amérique centrale) a été conçu comme une étape dans le processus de la ZLÉA. Le projet de l'ALCA est vivement critiqué par les mouvements sociaux. Le Sommet des Amériques au Québec en 2012 a montré la vigueur des mobilisations. Ce projet est aussi critiqué par le MERCOSUR qui regroupe le Brésil, l'Uruguay, l'Argentine, le Paraguay et depuis 2006 le Venezuela.

Le BANCO del SUR regroupe l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Paraguay, le Venezuela. Ces pays détiennent d'importantes réserves en devises déposées dans les banques du Nord.

Les pays de l'ALBA (Alternativa Bolivariana para las Americas) ont décidé de s'organiser et de prendre des distances avec les institutions financières internationales (FMI et Banque Mondiale) et avec le CIRDI (Centre de règlement des différends sur l'investissement). Les pays adhérents à l'ALBA adoptent un modèle de traité de commerce dans lequel l'échange commercial a pour fonction de répondre à la complémentarité des besoins. Les réseaux, organisations et mouvements sociaux d'Amérique Latine ont fait connaître leur soutien à ce projet.

L'ALBA a conçu et mis en place le Système unitaire de compensation régionale de paiements (SUCRE), associé à une valeur d'échange commune du même nom. Le mécanisme commencera à opérer courant 2010. Ce mécanisme commencera par compenser les flux commerciaux encore modestes entre la Bolivie, l'Equateur, le Venezuela, le Nicaragua et Cuba. Comme autrefois l'écu en Europe, le sucre sera composé d'un panier de monnaies nationales. Il ne servira initialement qu'à la compensation entre banques centrales des valeurs des flux de commerce international, et non pas aux transferts de capital. Chaque unité émise et attribuée à un pays aura comme contrepartie son équivalent en monnaie nationale, déposé au Conseil monétaire régional, organe dirigeant du SUCRE. Les deux objectifs fixés sont une expansion équilibrée du commerce et l'investissement croisé entre les pays membres.

44.

L'écologie est au centre des débats sur le développement en Amérique Latine. Elle est souvent perçue à travers les catastrophes naturelles et notamment les grands ouragans et leurs effets dévastateurs. Mais, progressivement, tous les thèmes des approches écologistes prennent leur importance : les ressources en eau et la

³⁴ René-Paul Desse et Hector Dupuy, OMC, 2008

pollution des fleuves ; les ressources énergétiques et minières ; les sols et la déforestation ; le climat ; l'environnement urbain ; les installations industrielles ; les déchets. Toutes ces questions s'imposent dans tous les débats et leurs implications et leurs conséquences commencent à être prises en compte.

La discussion plus générale est engagée sur les rapports avec la Nature. La montée en puissance et en visibilité des mouvements des peuples indigènes joue un grand rôle dans cette prise de conscience. Ainsi, Alberto Acosta³⁵, ancien Président du Conseil Constitutionnel en Equateur, publie une déclaration sur la Nature comme sujet de droit.

L'Amazonie est au centre des discussions et IBASE publie, avant le Forum Social de Belém un document qui va jouer un grand rôle : De quelle Amazonie le monde a-t-il besoin ?³⁶

Marina Silva, la Ministre de l'Environnement du Brésil, a tenu à rappeler en démissionnant que la destruction environnementale rapporte beaucoup à une petite minorité, mais coûte cher à la société et à la planète. Tous les grands projets sont confrontés à des problèmes écologiques : la déforestation, les agrocarburants, les canaux et barrages en Amazonie, les droits sur les terres des peuples indigènes et des descendants africains. A travers le débat sur les options techniques et les différents choix possibles, la question qui sous-tend l'ensemble est celle de l'orientation en matière de croissance.

45.

Les politiques économiques et sociales ont connu de grands changements. L'Amérique latine a été le laboratoire où ont été expérimentés tous les types d'ajustement et leur combinaison.

Le modèle de l'industrialisation par substitution des importations, dominant depuis les années 30, est entré en crise dans les années 70. Il a été une des références des politiques économiques de la décolonisation. Les déséquilibres et des situations d'hyperinflation débouchent sur des programmes de stabilisation économique qui mettent en avant la lutte contre l'inflation et la maîtrise des dépenses publiques. L'Amérique Latine passe à une économie de plus en plus ouverte.

Dans les années 1980, le modèle néolibéral testé dans le Chili de la dictature met en avant la dérégulation, les privatisations et l'ouverture au commerce international. Le modèle est exporté vers le Mexique et l'Argentine, puis dans les années 90, vers d'autres pays comme le Pérou, l'Uruguay, l'Equateur et le Brésil.

Le modèle de l'ajustement structurel est décliné dans des situations différentes autour de principes très contraignants³⁷. La promotion des exportations répond aux besoins de devises et correspond à la gestion de la crise de la dette définie par la Banque mondiale et le FMI. Le rôle de l'Etat est complètement remis en cause dans la redistribution et dans la régulation. Les dépenses publiques sont fortement

³⁵ Alberto Acosta. La naturaleza como sujeto de derechos.

<http://www.ambiental.net/opinion/AcostaNaturalezaDerechos.htm>

³⁶ IBASE What Amazonia Does the World Need? December 2008 [http://www.world-governance.org/spip.php?rubrique36\(=fr](http://www.world-governance.org/spip.php?rubrique36(=fr)

³⁷ Pierre Salama, Argentine, Brésil, Mexique face à la crise, Revue Tiers Monde, Paris, Armand Colin. 2009
Le défi des inégalités, une comparaison économique Asie/Amérique latine, Paris, La découverte. 2006

réduites dans l'éducation, la santé, le logement, l'aide sociale. Les subventions aux produits de première nécessité et le contrôle des prix sont supprimés. Les salaires sont gelés et le marché du travail est déréglementé au nom de la compétitivité. Les privatisations sont mises en œuvre dans les secteurs des chemins de fer, des télécommunications, de la navigation aérienne, de l'eau et de l'énergie, des mines. La réforme du système des retraites et de la Sécurité Sociale engagée met en avant, comme au Chili, les fonds de pension censés répondre aux déséquilibres des finances publiques et de la Sécurité Sociale. Les dépenses considérées comme improductives, en particulier les secteurs sociaux sont transférés à la société civile. Le secteur bancaire est largement ouvert aux investisseurs étrangers.

L'application du Consensus de Washington, à partir de la libéralisation rapide et simultané de l'ensemble des marchés, avait un triple objectif : casser la très forte inflation, retrouver la croissance, payer la dette externe. Elle a permis de casser la hausse vertigineuse des prix des années 1980. La reprise de la croissance, différente suivant les pays, s'est traduite par une amélioration du niveau de vie des catégories les plus pauvres de la population sans qu'il y ait eu de redistribution sérieuse des revenus en leur faveur. Pour les mouvements sociaux, ce succès reconnu n'était pas la voie la plus efficace du point de vue économique et la plus éthique du point de vue social.

L'application de ces recommandations a provoqué une très forte volatilité à la fois des taux de croissance dans les différents pays et de leurs taux de change. Les crises financières tout au long des années 1990 et au début des années 2000 sont le résultat de régimes de croissance « financiarisés », proches de ce que Keynes nommait en son temps des « économies casino ». Elle a entraîné la vulnérabilité des exportations des pays latino-américains du fait de l'appréciation des taux de change en période d'accalmie financière mais aussi de l'absence d'une politique industrielle.

46.

Les politiques économiques et sociales à partir des années 2000 vont être caractérisées par deux facteurs : la montée en ligne de nouveaux gouvernements qui ont des liens importants, non exempts de frictions et de contradictions, avec les secteurs populaires et les mouvements sociaux ; et à partir de 2008, l'ouverture officielle de la crise.

Sur le plan économique, le modèle primo-exportateur et rentier a conservé un grand poids et, dans certains pays, s'est renforcé. Les politiques néolibérales ont déçu, y compris par rapport à leurs critères, particulièrement en termes d'équité sociale. De même, la légitimité des élites politiques s'est effritée quand elle n'a pas été ouvertement contestée. De plus, la montée de l'insécurité et de la violence urbaine, qui affecte d'abord les pauvres, a fragilisé les sociétés.

Les politiques économiques et sociales ne vont pas rompre avec le modèle néolibéral sur le plan de l'ouverture sur le marché mondial et de la financiarisation, mais elles vont remettre en question le retrait de l'État et vont amorcer des politiques sociales plus affirmées.

Le cas du Brésil est très significatif. Les progrès réalisés en huit ans de mandat du Président Lula restent notables et laissent percevoir un bilan social en demi-teinte³⁸. Malgré son acceptation des contraintes imposées par la finance internationale, la politique sociale audacieuse a été basée sur la création d'un système d'allocations familiales dit « Bourse Famille » et la revalorisation du salaire minimum, qui a gagné 35% en pouvoir d'achat depuis 2002. Le Programme d'Accélération de la Croissance (PAC), lancé en 2006, et le plan Territórios da Cidadania (Territoires de la Citoyenneté), ont mis en œuvre des mesures significatives d'amélioration des infrastructures économiques et sociales.

Les résultats ne sont pas négligeables. De 2002 à 2008 le chômage a un peu reculé (de 9,2% à 8% de la population active), atteignant son plus bas niveau depuis 10 ans. En outre les emplois créés sont de relativement bonne qualité : la proportion de travailleurs formels (salariés avec un contrat de travail et des droits sociaux), qui n'avait cessé de reculer dans les années 1990, a légèrement mais significativement augmenté, de 34 à 36% de la main-d'œuvre. Surtout, le « taux de pauvreté » (défini au Brésil comme le % de personnes gagnant moins que la moitié du salaire minimum) est passé de 35% en 2003 à 24% en 2008. Entre 2004 et 2008 les revenus du travail ont augmenté pour toutes les catégories de la population, mais plus rapidement pour les moins aisées (+22%) que pour les plus riches (+5%), ce qui indique une tendance à la baisse des inégalités.

Mais, le modèle de croissance est tiré par les exportations de produits agricoles (soja, cellulose, viande, éthanol de canne à sucre), produits par l'agrobusiness. Cela conduit à délaisser de fait la réforme agraire qui était une priorité affichée du premier gouvernement Lula. Pour favoriser l'essor de l'agrobusiness, le gouvernement a libéralisé le marché du travail agricole, autorisant l'embauche de salariés agricoles temporaires sans contrat de travail, pour une durée allant jusqu'à dix mois. Cette politique économique place le Brésil dans la dépendance de la conjoncture sur des marchés internationaux de plus en plus instables avec la spéculation sur les « produits financiers dérivés » attachés aux produits agricoles et miniers. Cette politique rencontre ses limites sociales et écologiques et accentue la question des inégalités, de la pauvreté, de l'exode rural, de la violence urbaine...

La crise est un révélateur des forces et des faiblesses de l'Argentine, du Brésil et du Mexique. Les prévisions sur la croissance à l'échelle du continent sont positives (entre +1 et +1.5% en 2010) avec de très grandes différences suivant les pays. La crise aura plus d'effet sur les pays qui orientent leurs activités vers le commerce extérieur (Pérou, Colombie, Chili, etc). La pauvreté et le chômage risquent d'augmenter très fortement dans les prochaines années. A cela s'ajoute la spéculation sur le prix des matières premières. Les dettes extérieures devraient très prochainement s'aggraver, par le biais de nouveaux prêts contractés au niveau des organismes financiers internationaux. La question des finances publiques et de la fiscalité seront au centre des politiques de sortie de crise³⁹.

La situation s'est améliorée depuis le début des années 2000 dans les trois principaux pays latino-américains: le Brésil, le Mexique, l'Argentine. Mais, la

³⁸ Thomas Coutrot. Lula, l'Amazonie et la croissance à tout prix. Mouvements, octobre 2008.

<http://www.mouvements.info/Lula-l-Amazone-et-la-croissance-a.html>

³⁹ OCDE. Perspectives économiques de l'Amérique latine 2008. www.oecd.org/dev/publications/leo

vulnérabilité reste forte. Dans l'ensemble, l'Amérique latine prend du retard par rapport à d'autres pays, principalement asiatiques.

47.

L'Amérique Latine reste le continent des inégalités⁴⁰. D'après la CEPAL, le marché du travail a donné naissance à trois groupes : le niveau supérieur réunit environ 9% des personnes qui travaillent et qui disposent de revenus considérablement plus élevés que les autres ; le niveau intermédiaire concerne 14% de la force de travail ; la strate inférieure, 75%, obtient des revenus qui, dans la majorité des pays de la région ne suffisent pas pour maintenir une famille en dehors de la pauvreté. D'après l'Organisation internationale du travail (OIT), pour 100 emplois créés entre 1990 et 1995, 84 l'ont été dans le secteur informel. En 1980, 120 millions de personnes (41% de la population de l'Amérique latine et des Caraïbes) vivaient au-dessous du seuil de pauvreté. Fin 1999, près de 220 millions de personnes sont dans cette situation (près de 45% de la population).

Le Brésil demeure l'un des pays les plus inégalitaires au monde, l'un des plus violents aussi, avec une guerre civile larvée entre gangs et police qui fait rage dans les banlieues des métropoles. La part des salaires dans la richesse nationale brésilienne a continué à reculer, à 39% en 2007 (contre 45% en 1990). Ainsi l'augmentation des salaires dans l'industrie (+10% en pouvoir d'achat entre 2001 et 2008) demeure très inférieure à celle de la productivité du travail (+23%) : la rentabilité du capital a augmenté même dans cette période de relative redistribution des revenus du travail. La « stabilité financière » a été acquise par le premier gouvernement Lula au prix de taux d'intérêt très élevés – les plus élevés du monde en termes réels – bénéficiant au capital financier au détriment de la croissance (à peine 2% par an en moyenne), de l'emploi et des salaires.

La politique du gouvernement brésilien ressemble à un iceberg⁴¹. Il comprend une partie visible, celle correspondant à l'amélioration des bas revenus, et une autre, celle de la finance. Secteur financier et grandes entreprises tirent un profit considérable de cette politique et derrière eux, les actionnaires. La diminution des inégalités cache ce que les économistes nomment une déformation de la courbe de Lorentz. Les couches les plus riches (1 %, voire 0,1 % de la population) voient leur part augmenter dans le revenu national, les couches les plus pauvres (30 % de la population) connaissent une amélioration de leur situation. La politique de redistribution des revenus en leur faveur constitue la partie la plus visible de l'iceberg. Elle représente moins de 10 % des sommes versées au titre du service de la dette interne entre 2003 et 2007, probablement davantage aujourd'hui en raison de la baisse relative des taux d'intérêt et de la hausse du nombre de bénéficiaires des bourses familles, principal canal de cette redistribution. Faible, comparée à ce que coûte la financiarisation, elle a une « rentabilité » en termes de légitimation considérable. Alors qu'en pourcentage du PIB les sommes affectées à la lutte contre

⁴⁰ Commission économique pour l'Amérique latine. [Panorama social de l'Amérique Latine 1999-2000](#)

⁴¹ Cité par Pierre Salama et par Thomas Coutrot (articles cités). Voir Cap Gemini et Merrill Lynch (2009). Selon ce rapport, le nombre d'individus possédant plus de 1 million de dollars en actifs financiers est en 2007 de 143 000. C'est une infime minorité comparée à la population brésilienne. Ce nombre s'est accru de 19,1 % entre 2006 et 2007 après avoir augmenté de 10,1 % entre 2005 et 2006. Il s'agit d'un des taux de croissance les plus élevés au monde, le troisième pour être plus précis après ceux de l'Inde et de la Chine.

la pauvreté en Argentine, au Brésil et au Mexique, sont à peu près équivalentes, le gouvernement brésilien est celui qui en tire le plus grand bénéfice politique.

La vigueur des mouvements sociaux et citoyens

48.

L'évolution en Amérique Latine est marquée par l'existence d'un mouvement vigoureux, social et citoyen, qui est un des résultats et une des explications de l'évolution du continent. Ce mouvement, qui caractérise pour une part ce qu'on appelle la société civile, présente de grandes spécificités suivant les pays. Il présente aussi des caractéristiques communes. Il s'agit en fait d'un front social dans lequel on retrouve des articulations entre les mouvements paysans, les syndicats de travailleurs, les mouvements écologistes, les mouvements des femmes, les mouvements des habitants, les mouvements des peuples indigènes et noirs, les mouvements de l'économie sociale et solidaire. L'ensemble de ces mouvements forment la base des Forums sociaux mondiaux qui depuis 2000 se réunissent dans la région. Citons notamment les rencontres de Porto Alegre, de Caracas, de Belém, de Mexico et les nombreuses rencontres des Amériques et des forums nationaux et locaux.

49.

En mars 2008, au Panama, la Confédération Syndicale des Amériques, (CSA)⁴² naît de la fusion des deux centrales latino-américaines. Elle regroupe les syndicats très actifs des pays de la Région, et revendique 50 millions de salariés. Dans son congrès de fondation, la CSA a défini des positions notamment sur l'intégration régionale par rapport à la liberté totale du commerce et de l'investissement, la problématique des migrations, le développement durable, les multinationales, la répression syndicale en Colombie. La première préoccupation concerne le taux de chômage dans les zones urbaines d'Amérique latine et des Caraïbes qui atteindrait 8,5 % et 18,4 millions de chômeurs à la fin de cette année⁴³, soit 2,5 millions de chômeurs de plus.

50.

Le mouvement paysan en Amérique Latine se différencie des syndicats agricoles qui représentent les intérêts des agro-exportateurs. Il est représenté par Via Campesina⁴⁴ qui coordonne des organisations de petits et moyens paysans, de travailleurs agricoles, de femmes rurales, de communautés indigènes. Il comprend trois régions en Amérique Latine : Caraïbes, Amérique centrale et Amérique du sud. Il propose une réforme agraire intégrale et un modèle agricole alternatif qui est composé de plusieurs volets : la souveraineté alimentaire ; la biodiversité et la lutte contre les OGM ; l'agriculture paysanne ; le respect des droits des communautés rurales ; l'accès équitable aux moyens de productions que sont la terre, l'eau et les semences ; la reconnaissance du rôle spécifique des femmes dans l'agriculture.

⁴² <http://www.csa-csi.org/>

⁴³ Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) et l'Organisation internationale du Travail (OIT) <http://www.ilo.org/global/lang-fr/index.htm>

⁴⁴ http://www.viacampesina.org/main_fr/

Le mouvement accorde une grande place au problème de la faim dans le monde comme l'a montré le Forum organisé en novembre 2009, en présence d'Oliver de Schutter, Rapporteur Spécial des Nations Unies pour le Droit à l'alimentation.

51.

Le mouvement des femmes a obtenu une audience significative depuis plus de 30 ans en Amérique latine. Le féminisme social, portant un désir de relations plus égalitaires entre femmes et hommes, prend de l'importance à partir des années 1970. Des conquêtes au niveau des lois sociales, au niveau de la dénonciation de la violence domestique dans toutes ses formes ainsi que les violences sociales contre les femmes trouvent aujourd'hui un espace significatif dans les moyens de communication sociale et dans la conscience d'un bon nombre de personnes. L'organisation des femmes indigènes au niveau continental et intercontinental, l'organisation des femmes d'origine africaine, l'organisation des femmes des milieux ruraux et autres révèlent de plus en plus qu'en Amérique latine la question raciale et celle du genre ne sont pas seulement liées aux différentes cultures et sexes, mais aussi à des structures économiques et culturelles. A la question - qui sont les plus pauvres ? ; la réponse donnée par une simple observation situe les inégalités structurelles⁴⁵.

Le mouvement des femmes en Amérique Latine combine, dès le début des années 80, les organisations de femmes et mouvement féministe⁴⁶. Aujourd'hui, le mouvement des femmes joue un rôle déterminant dans tous les mouvements et constitue une part majoritaire des bases sociales des mouvements paysans, des mouvements indigènes et des mouvements de l'économie sociale et solidaire. La participation des femmes dans les luttes ouvrières joue aussi un rôle très actif et fortement symbolique au Brésil, en Argentine, au Mexique et dans la plupart des pays de la région.

La Marche Mondiale des Femmes en Amérique latine est un des acteurs importants des Forums sociaux mondiaux⁴⁷.

52.

Les mouvements des peuples indigènes se manifestent sur le devant de la scène, dès les années soixante. Ils prennent une importance de plus en plus grande, surtout au Mexique et dans l'Amérique andine. Ils mettent en avant de nouvelles formes d'intervention, notamment dans les politiques municipales en liant, comme à Cottacaxi, en Equateur, l'éducation et la culture. Ils s'appuient sur la vague écologiste en mettant en avant le rapport à la nature et la crise de civilisation.

Les positions des mouvements des peuples indigènes deviennent plus explicites. Par exemple, au Forum des peuples indigènes, à Oaxaca, au Mexique, en mai 2008, ils commencent ainsi leur déclaration : « Nous, autorités municipales et

⁴⁵ Ivone Gebara, théologienne brésilienne, Colloque sur les alternatives latino-américaines, DIAL Lyon, avril 2004, <http://www.alterinfos.org/spip.php?article1067>

⁴⁶ Cahiers des Amériques latines - première série n°26 1982 Mouvements de femmes en Amérique latine. Nouveaux espaces de lutte dossier coordonné par Angela Cunha Neve, Lena Lavinias et Hélène Le Doare <http://www.iheal.univ-paris3.fr/spip.php?article669>

⁴⁷ Marche mondiale des femmes http://genre.francophonie.org/IMG/pdf/Champ_d_action

communautaires, représentants d'organisations communautaires et régionales, ainsi que membres de différents organismes de la société civile, appartenant aux peuples amuzgo, zapotèque, mazatèque, mixe, mixtèque, chochohèque, huave, triqui, chontal, chatino et cuicatèque, réunis ... dans la communauté zapotèque de Tlacoahuaya, après avoir longuement et profondément délibéré sur des questions relatives au maïs et à la situation de la campagne, sur la question des terres, des territoires et des ressources naturelles des peuples indigènes, sur l'autonomie indigène et l'éducation à la vie communautaire, ... »

L'« émergence indigène » dans les Andes reçoit une confirmation supplémentaire à travers l'élection récente d'Evo Morales en Bolivie. La diversité du mouvement en Equateur, en Bolivie, au Brésil et au Pérou, souligne la nature complexe et ambivalente de la « question indienne ». Le sociologue péruvien Aníbal Quijano met en avant le refus de la « colonialité du pouvoir ».

Le retour des indigènes au devant de la scène andine participe d'un mouvement, plus profond et plus complexe qui touche pratiquement toute l'Amérique latine. C'est ce que montrent la diversité et la vitalité des mouvements noirs en Amérique Latine et dans les Caraïbes.

53.

L'économie sociale et solidaire constitue un véritable mouvement social en Amérique Latine. Des pays comme le Brésil, l'Equateur, la Bolivie, le Chili, l'Argentine et d'autres constituent autant de laboratoires du développement d'une autre forme de production et d'échanges. Les mouvements de femmes y jouent un rôle majeur.⁴⁸ Sans se définir comme un dépassement de l'économie capitaliste, l'économie sociale et solidaire se présente comme une alternative par rapport à l'idée d'une forme exclusive qui combinerait le marché, la propriété privée et l'accumulation capitaliste. On retrouve les propositions de l'économie plurielle à travers les différentes évolutions qui vont de la sous-traitance précarisée et informelle, au gisement des futurs entrepreneurs chers à la Banque Mondiale, au substitut des services publics, à la recherche de nouvelles formes de régulation.

Les innovations sont extrêmement diversifiées et les exemples foisonnent. Les piqueteros et les barrios de pie en Argentine rénovent les formes de résistance sociales. Les expériences de crédit et les monnaies locales se multiplient au Brésil et dans toute l'Amérique centrale. Au Mexique, elle est définie, dans l'article 25 de la Constitution, comme un secteur social. Elle est présentée comme un des secteurs de sortie de la crise.

54.

Les mouvements écologistes en Amérique Latine sont d'implantation récente. On y retrouve depuis le début des années 70, les grands réseaux internationaux d'écologistes (Le Sierra Club, Greenpeace, Friends of the Earth). Depuis quelques années, des associations nationales de toutes tailles se sont développées. Par ailleurs, de nombreux mouvements, particulièrement les organisations paysannes et les mouvements des peuples indigènes, se revendiquent comme écologistes. La convergence avec les mouvements qui mettent en avant la dette sociale et la dette

⁴⁸ Manon Boulianne et Elsa Beaulieu, Série Comparaisons internationales N° 8, Avril 2004, Québec, Mouvement des femmes, économie sociale et solidaire et développement local en Amérique latine
<http://www.politiquessociales.net/Mouvement-des-femmes-economie>

écologique a été très forte. Dans plusieurs pays et particulièrement au Brésil, le courant « écosocialiste », dont les animateurs sont Michaël Lowy et Pedro Ivo Battista, a été très actif.

La démission de Marina Silva, la très populaire ministre de l'environnement de Lula, en désaccord sur les agrocarburants et le grand barrage en Amazonie, et sa décision de se présenter aux élections présidentielles avec le parti écologiste, traduit une étape importante pour les mouvements écologistes du continent.

55.

Les migrations marquent l'histoire de l'Amérique Latine, comme son nom l'indique. Après le temps de la colonisation puis celui de l'immigration européenne, les mouvements internes et frontaliers ont traversé le continent. Aujourd'hui, le quatrième âge des migrations est caractérisé par l'installation dans les pays du Nord, surtout aux Etats-Unis et en Espagne. En Europe, en Espagne surtout mais aussi en France, la période des dictatures a donné lieu à un exode, politique et intellectuel, de main-d'œuvre très qualifiée. Aujourd'hui, le flux des travailleurs migrants s'est considérablement élargi. L'Amérique Latine alimente 13% des migrations alors qu'elle représente 9% de la population mondiale.

Les émigrés originaires d'Amérique latine et des Caraïbes (ALC) ont envoyé en 2003 vers leur région d'origine 38 milliards de dollars, selon l'estimation de la Banque Interaméricaine de Développement (BID). La région ALC est la première réceptrice mondiale de transferts effectués par des migrants (OIM - Organisation internationale pour les migrations)⁴⁹.

Pour lutter contre l'immigration latino-américaine, le gouvernement des Etats-Unis envisage de construire un mur de 1 130 km entre le Mexique et les Etats-Unis où vivent plus de 35 millions d'hispaniques. Ce projet, ainsi que l'expulsion des clandestins et la poursuite des personnes qui les embaucheraient a suscité de fortes réactions. Les 22 pays ibéro-américains (toute l'Amérique latine, plus l'Espagne, le Portugal et Andorre) ont lancé lors de leur 16e sommet annuel, en 2006, à Montevideo (Uruguay), un "appel ferme" aux Etats-Unis afin qu'ils reconsidèrent "la construction d'un mur de division en Amérique" à leur frontière avec le Mexique. Ces projets suscitent aussi une très vive opposition aux Etats-Unis.

Les réactions sont aussi très vives par rapport à la directive retour de l'Union Européenne. Plusieurs Chefs d'Etat ont réagi. Le premier a été Evo Morales dans une très belle lettre, en juillet 2008⁵⁰.

Un Forum mondial sur les migrations aura lieu à Quito (Equateur) en 2010.

56.

Les mouvements d'habitants en Amérique Latine ont pris très rapidement une très grande importance. Au Brésil, la CONAM (Confédération Nationale des associations d'habitants) et le MNLN mènent des actions d'importance. Le MNLN regroupe des associations de locataires et des SDF. Au Mexique, COPEVI est aussi très active.

⁴⁹ Thomas Barbat « Remesas, pobreza y trabajo: Estudio sobre el barrio Cuba, Pereira - Colombia Febrero 2008 », Série *Cuadernos Migrantes*, Fundación Esperanza, Bogotá, Juillet 2009, ISSN 2145-2342 ; Thomas Barbat « L'effet de l'émigration et des remises sur l'offre de travail en Colombie », L'Economie Politique, n°41, février 2009, Paris.

⁵⁰ Lettre ouverte d'Evo Morales sur la « Directive retour » de l'Union européenne, mardi 1er juillet 2008 <http://www.alterinfos.org/spip.php?article2422>

Le Forum National pour la réforme urbaine au Brésil regroupe plus de quarante associations majeures pour un droit à un logement digne et pour la réforme urbaine. La Réforme urbaine⁵¹, mise en avant par les mouvements sociaux et des ONG, comme POLIS, prend comme référence la réforme agraire (réforme foncière, production, revenus) et les exemples de réforme urbaine à la fin du 19^{ème} siècle aux Etats Unis.

Les associations d'habitants sont regroupées dans le réseau Habitat International Coalition, branche ALC, qui regroupe des mouvements sociaux et des ONG professionnelles et dont le siège est au Mexique. Ce réseau met l'accent sur les droits des habitants et la production publique de logements. Un autre réseau international, l'Alliance Internationale des Habitants met aussi en avant la lutte contre les expulsions. Le troisième réseau international, SDI (Shelter Dweller International) qui met plus l'accent sur « l'empowerment » des habitants et moins sur l'action publique est moins représenté en Amérique Latine.

57.

Les ONG se développent en Amérique Latine dans les années soixante dix, dans la période des dictatures. Elles représentaient alors un des seuls canaux d'expression possible. Elles conçoivent alors leur action en opposition aux gouvernements en place et se consacrent à la défense des plus pauvres et des opprimés. Aujourd'hui, le contexte est différent, les ONG participent directement à l'action politique. Elles se sont multipliées et se concurrencent. Elles ont élargi leur action à d'autres terrains que celui de l'économie ; l'écologie, les minorités culturelles et le problème de la dette. Elles jouent un rôle accru dans le domaine sociopolitique. Elles animent des plateformes de discussion et de nombreux cadres des ONG sont devenus des acteurs politiques. Elles sont reconnues par de nombreux Etats comme des partenaires incontournables, au risque de perdre leur indépendance. Elles sont aujourd'hui confrontées à des organisations populaires qui ont gagné en importance et en maturité et qui reprochent aux organisations non gouvernementales de tenter de les maintenir sous influence, pour perdurer.

Dans de nombreux pays, les ONG ont formé des plateformes nationales dont une des plus connues est ABONG au Brésil.

Le mouvement social et le politique

58.

Les mouvements sociaux et citoyens sont toujours confrontés à la question des rapports avec le politique. En Amérique Latine, sous des formes très diverses, de nombreux régimes affirment une volonté de réformes sociales et affichent des liens étroits avec certains secteurs de ces nouveaux mouvements⁵². En janvier 2009, cinq chefs d'Etat d'Amérique Latine ont fait le déplacement à Belém et sont venus discuter publiquement avec les mouvements.

Après la période de démocratisation qui a suivi les dictatures, le débat est ouvert sur des possibilités de politiques alternatives au Brésil, en Uruguay, au Chili, en

⁵¹ AITEC - Atelier Réforme Urbaine - Université d'été du CRID Lille 2006 <http://www.aitec.reseau-ipam.org/spip.php?rubrique173>

⁵² Marc Saint-Upéry, Le rêve de Bolivar, éd. La Découverte, 2007 et Interview de Marc Saint Upéry Panorama latino américain dans Article 11 <http://www.article11.info/spip/spip.php?article583> et <http://www.article11.info/spip/spip.php?article585>

Argentine, au Venezuela, en Bolivie, au Mexique, au Pérou. Il s'agit d'une nouvelle période de la réflexion stratégique de transformation sociale en Amérique Latine qui renouvelle les programmes établis dans la première période de la révolution cubaine et dans le Chili de la période d'Allende.

Les mobilisations sociales considérables se définissent toujours par rapport aux politiques imposées dans les années 80 dont les effets continuent à marquer les sociétés.

Pour les mouvements sociaux il ne s'agit pas « seulement » d'influer sur le processus électoral à travers des coalitions larges ; il s'agit de continuer un processus politique « par en bas ». Il s'agit aussi de questionner les pratiques de corruption et de clientélisme qui s'infiltrèrent dans les processus politiques. Ces mouvements doivent repenser leur rapport au pouvoir, à la politique et aux partis. Tout en s'affrontant à la question de la survie immédiate, ils mettent en avant un nouveau mot d'ordre : « démocratiser radicalement la démocratie »

59.

Les grandes entreprises multinationales restent des acteurs majeurs de l'économie mondiale. Les transnationales sont à la fois les acteurs et les bénéficiaires centraux dans la gestion de la mondialisation. Le rapport des mouvements sociaux avec les entreprises transnationales est très conflictuel. Les reproches portent sur le rôle des entreprises multinationales dans les politiques économiques et sociales. Elles portent aussi sur le poids de leur intervention politique directe qui n'a pas quitté le devant de la scène depuis le coup d'état au Chili.

L'investissement transnational est actuellement en relation avec les nouveaux blocs régionaux. Chacun des pôles d'investissement mondial oriente ses flux directs vers les régions sur lesquelles il a une influence. Le débat porte essentiellement sur les rapports entre l'Union Européenne et l'Amérique Latine.

La critique des accords de libre-échange avec l'Union Européenne⁵³ porte sur : l'élimination des subventions des gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes alors que les pays développés augmentent les leurs, abaissant ainsi leurs coûts et éliminent toute concurrence extérieure ; l'ouverture des frontières et l'abaissement des droits de douane ; un traitement aussi favorable que le traitement national qui approfondit les différences ; les privatisations des services, biens ou entreprises, et le recours à un tribunal international indépendamment des législations nationales ; les quotas d'importation ; la modification des législation ; les services professionnels et le transfert d'une main-d'œuvre qualifiée ; la libre circulation du capital , qui implique jusqu'au rapatriement des bénéfices obtenus par les entreprises dans les pays d'Amérique latine et des Caraïbes sans aucune restriction ni contrôle des gouvernements.

Au cours des dix dernières années, les entreprises européennes dans la région ont augmenté jusqu'à 300% leurs investissements à la faveur des privatisations massives. Actuellement, elles contrôlent 90% du système bancaire mexicain, elles interviennent dans l'énergie électrique (Union Fenosa, Endesa, Iberdrola, Electricité de France et Totalfinaelf de France, United Utilities et Nacional Grid de Grande-Bretagne) ; le pétrole (Repsol, Shell, British Petroleum) ; le gaz (Gas natural) ; l'eau (Vivendi, Suez, Veolia ex-Vivendi de France, Rwe Alemana, United Utilities de

⁵³ CIEPAC (Centre de recherches économiques et politiques d'action communautaire), Mexique, 12 mai 2004.
Dial – Diffusion d'information sur l'Amérique latine – D 2733

Grande-Bretagne, Aguas de Barcelone, Aguas de Valence, Anglian Water) ; les télécommunications (Telefonica, Telecom Italie et FranceTelecom), etc. Les gouvernements s'étaient engagés à « promouvoir et protéger les droits des populations indigènes, y compris leur droit à la participation en termes d'égalité et à la jouissance des opportunités et des bénéfices du développement politique, économique et social, dans le plein respect de leurs identités, cultures et traditions ». La question est toujours posée, dans le droit international, sur les contradictions entre les droits des affaires et les droits des peuples.

Le Tribunal des Peuples (TPP)⁵⁴ a organisé une session sur les transnationales, en mai 2006, à Vienne (Autriche), à la demande du réseau 'Enlazando Alternativas'. Cette session a examiné les impacts sociaux, économiques et environnementaux de l'action de plus de 20 corporations ayant leur siège dans différents pays européens (Allemagne, Autriche, Espagne, France, Finlande, Italie, Grande Bretagne, Norvège...). Les cas ont été regroupés en 5 domaines thématiques : les services publics, les ressources naturelles, la chaîne agro-alimentaire, le système financier et le monde du travail. Ils ont examiné l'action de plusieurs entreprises (Unión Fenosa, Aracruz, Repsol-YPF, Suez, Nestlé, Botnia, Bayer) et de secteurs d'activité (eau, énergie, mines, monocultures de soja, eucalyptus, et palme...). Une nouvelle séance du Tribunal, a eu lieu à Lima, Pérou, en mai 2008. Des audiences régionales du TPP ont été réalisées en Colombie (2006-2008), en Amérique du Sud et en Amérique Centrale (2007)

60.

L'évolution des collectivités locales est liée au contexte de l'urbanisation et du système institutionnel en Amérique Latine. Nous nous appuyons sur l'expérience du PGU-ALC (Programme de gestion urbaine Amérique latine et Caraïbes)⁵⁵ qui avait mené plus de 45 consultations dans 30 villes de la région.

Ainsi, le PGU avait défini des modalités d'intervention en fonction d'une typologie des villes. On distinguait ainsi les grandes capitales (comme Bogota, Sao Paulo, Rio, Mexico) plutôt concernées par la planification urbaine et qui ont des fonctionnements qui les apparentent à des Etats. Elles sont intéressées par une participation à la construction d'une vision régionale. Le cœur de cible du programme est formé par les agglomérations de 500000 à 3 millions d'habitants (comme Maracaïbo, Fortaleza, Quito, Porto Alegre, Belem) et par les villes de 50000 à 200000 habitants qui regroupent 20% de l'urbanisation de la Région.

La structuration du mouvement municipal mondial a été formalisée en mai 2004 avec la création de la nouvelle organisation mondiale des villes. Cette réorganisation s'est traduite par une organisation régionale unifiée autour de FLACMA. Elle est marquée par l'apparition de nouveaux regroupements comme Mercociudades, le Forum des élus locaux, etc. Ce qui est en cause, c'est la manifestation des pouvoirs locaux sur la scène internationale, les rapports entre les pouvoirs locaux et les Etats nationaux, la place des municipalités dans les coalitions et les alliances locales.

⁵⁴ Le Tribunal Permanent des Peuples (TPP), crée en 1979, est une instance liée à la Fondation Internationale Lelio Basso, à Rome. Alors qu'il était encore le Tribunal Russel, il avait organisé deux séances sur les dictatures en Amérique Latine (1974-1976). C'est un 'tribunal d'opinion', indépendant de tout Etat, qui a un statut d'observateur aux Nations unies, auprès de l'ECOSOC. <http://www.internazionaleleliobasso.it/>

⁵⁵ Gustave Massiah PGU-ALC Rapports de consultation stratégique 1999 à 2003 Act-Consultants. Gustave Massiah PGU-ALC Le changement d'échelle ACT Consultants - avril 2002

61.

La démarche du PGU⁵⁶ peut-être résumée de la manière suivante : partir des villes et des acteurs locaux ; construire des coalitions locales incluant les municipalités et des acteurs locaux autour de projets ; transformer les situations par le passage des projets à des politiques ; élaborer et affirmer une pensée urbaine ; mobiliser les acteurs au niveau local, national, régional ; ancrer le programme dans la région et dans la durée.

Cette démarche s'est traduite dans des modalités d'intervention (consultations urbaines, plans d'action, stratégie de production de connaissances, stratégie de communication, stratégie d'ancrage institutionnel) et a donné lieu à une large production d'instruments et de supports (dossiers de consultation, dossiers des plans d'action, documents d'élaboration, Urbanet, supports d'information, montages institutionnels, etc.).

L'ancrage local est constitué des partenaires engagés dans les coalitions locales. On retrouve dans ces coalitions les acteurs privilégiés du PGU-LAC : les villes au sens large ; les mouvements d'habitants ; les associations et institutions locales ; les universités et centres de formation et d'expertise ; les acteurs et opérateurs économiques et financiers locaux. Ces coalitions locales sont la matérialisation de la nature participative du programme. Le collège des partenaires locaux a compté environ 300 institutions.

L'ancrage régional s'appuie sur les institutions thématiques régionales et les partenaires associés. Elles concrétisent la volonté de construire une vision régionale ; la construction d'un paradigme de la gestion urbaine en Amérique Latine ; l'importance d'une approche conceptuelle et d'une vision stratégique ; la capacité à mener des projets et des interventions et à participer à la recherche des moyens correspondants.

Il faut noter aussi le renforcement des liens avec les centres de recherche, les universités et les structures professionnelles, tant au niveau local que national et régional, qui consolident l'ancrage intellectuel et thématique du programme dans la région. De même, la stratégie de changement d'échelle a permis d'associer au programme des institutions nationales engagées dans les politiques urbaines.

La discussion a porté aussi sur les rapports entre les instances des Nations Unies et le mouvement municipal.

Les champs thématiques ont pris une importance croissante. Parmi les champs thématiques : l'accès aux crédits populaires, la réhabilitation des rivières urbaines polluées, la restructuration de quartiers, les déchets solides, les budgets participatifs, l'égalité entre les genres. Les champs thématiques sont des entrées pertinentes pour combattre la pauvreté, les discriminations et la dégradation de l'environnement. L'accent a été mis sur les dimensions sociales et politiques par rapport aux problématiques techniques. La participation recherchée systématiquement est une

⁵⁶ Après l'arrêt du programme, tous les produits ont été confiés à un centre de ressources à Quito, le CIGU qui publie un bulletin Reforzar <http://www.cigu.org/cgi-bin/cigu/GET?ACTION=REFORZAR&DATA=reforzar5>

démarche qui permet de renouveler la gouvernabilité. L'approche thématique s'est traduite par une montée en puissance des villes dans le programme. Elle permet de poser de manière nouvelle la question du changement d'échelle des interventions et de la dimension régionale.

62.

La coopération décentralisée avec l'Amérique Latine⁵⁷ est suivie par l'Union Européenne. Cité Unies France (CUF) a réalisé un recensement des partenariats entre les collectivités territoriales françaises et latino-américaines⁵⁸. En 2003, 55 collectivités locales françaises (dont 31 membres de Cités Unies France) ont poursuivi leur coopération avec 50 collectivités locales de 14 pays d'Amérique Latine. Parmi les collectivités engagées, on compte 4 Régions, 9 départements, 5 communautés urbaines, 32 villes. La coopération décentralisée française est particulièrement présente au Brésil, à Cuba, à Haïti, au Nicaragua, au Chili et au Pérou. L'engagement est faible et ponctuel dans des pays comme l'Argentine et le Mexique. Néanmoins, en 2004 une nouvelle coopération décentralisée a été établie avec le Mexique, avec la Ville de Jalapa. Le Conseil Régional Ile de France envisage une coopération avec le District Fédéral du Mexique. Le Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur a signé un accord de coopération avec la région de Nuevo Leon (Monterrey) au Mexique. Avec le Brésil, chaque collectivité territoriale concernée a sa propre logique d'intervention. Des rencontres cherchent à renforcer cette coopération.⁵⁹

L'objectif affiché est celui de l'amélioration des conditions de vie des populations. Les champs d'action privilégiés sont la culture, l'environnement, l'éducation, la gestion de l'eau et l'assainissement, la santé et l'action sociale, le développement urbain. Des partenariats spécifiques sont mis en place en cas de catastrophe naturelle comme on a pu la voir lors du passage de l'ouragan Mitch au Nicaragua ou de la reconstruction de la ville d'Arequipa au Pérou, dévastée par le séisme de juin 2001. L'Amérique Latine et les Caraïbes représentent moins de 4% des engagements du MAE pour la coopération décentralisée ; ces engagements sont en nette diminution. Le délégué à l'action extérieure des collectivités locales souligne que dans cette zone, il y a une complémentarité entre les départements d'outre mer, la coopération bilatérale et les collectivités locales. Le multilatéral européen (URBAL) et les opérations conduites avec la Banque Interaméricaine de développement (BID) devraient s'accroître. Le secteur de la ville, de la cohésion sociale, et des services publics urbains correspond à une forte demande, à côté d'une action qui reste nécessaire dans les communautés rurales.

Le contexte en Amérique Latine est caractérisé par la montée en puissance des programmes de réforme de l'Etat et de décentralisation et par le renforcement de l'action des collectivités territoriales. Les municipalités et les régions cherchent à s'inscrire dans la reconstruction des Etats sur des bases plus démocratiques et sur le renforcement de la démocratie représentative. La coopération décentralisée s'inscrit

⁵⁷ Gustave Massiah ACT-Consultants L'approche française de la coopération décentralisée La coopération décentralisée avec l'Amérique Latine Novembre 2005

⁵⁸ Cités Unies France. Recensement des partenariats entre les collectivités territoriales françaises et latino-américaines. Mars 2004 <http://www.cites-unies-france.org>

⁵⁹ Premier Forum des Collectivités Locales de l'Union Européenne, de l'Amérique Latine et des Caraïbes (Paris, 29-30 novembre 2007) www.forum-localgovts-uealc.org

dans ce contexte et l'implication des populations latino-américaines y est très forte. Les collectivités territoriales françaises sont sensibles au caractère de la coopération et à l'articulation entre intérêt économique et intérêt stratégique, d'une part, et à la relation entre lutte contre la pauvreté et politiques urbaines, de l'autre. Les collectivités locales qui réorganisent leur portefeuille cherchent alors à y faire figurer l'Amérique Latine.

La coopération avec des collectivités d'Amérique Latine a conduit des pouvoirs locaux en France à s'inspirer de leur méthode de budget participatif ; les coopérations avec l'Amérique Latine marquent ainsi les collectivités territoriales françaises, leurs partenaires étant souvent plus avancés en matière de participation locale et d'économie sociale et solidaire. La réciprocité doit s'entendre en termes de méthodologie, de dispositifs, etc. C'est alors un « formidable outil d'apprentissage ».

Les rapports entre les grandes régions

63.

Les rapports entre les grandes régions se renforcent et combinent les approches économiques et politiques.

Avec l'Asie, les relations se multiplient. Le Brésil y joue un rôle prépondérant. Elle rencontre la Chine et l'Inde dans les sommets internationaux, notamment le G20. Sur le plan économique, la Chine est devenue le premier partenaire commercial du Brésil. Elle a manifesté le désir de doubler ces échanges en trois ans. Le Brésil a proposé de faire les échanges commerciaux bilatéraux en monnaie locale et non plus en dollars.

Plusieurs pays latino-américains vont, en tant qu'exportateurs de matières premières, considérablement profiter du gonflement de la demande indienne et chinoise. Cette évolution risque d'accroître la dépendance des économies latino-américaines vis-à-vis de quelques matières premières au moment même où elles devraient se diversifier.

Avec l'Afrique aussi, le Brésil joue un rôle moteur. Il s'appuie sur les communautés d'ascendance africaine pour proposer des relations privilégiées avec les pays africains.

C'est surtout avec l'Europe et les Etats-Unis que les relations sont les plus stratégiques.

64.

Comme les mouvements sociaux, de plus en plus de gouvernements en Amérique Latine affirment leur volonté de construire des rapports plus égalitaires entre l'Amérique Latine et l'Europe. La lettre de Rafael Corréa, président de l'Equateur⁶⁰, au Parlement européen et aux chefs d'Etat exprime cette volonté. Elle appelle à un Accord d'Association global qui soit l'expression effective de la solidarité entre la Communauté andine et l'Union européenne. Elle réclame des mécanismes efficaces de dialogue politique et des engagements larges et vérifiables en matière de coopération au développement, qui tendent à engendrer une authentique relation de « partenaires », qualitativement supérieure à une relation purement commerciale.

⁶⁰ Lettre de Rafael Corréa Delgado, président de l'Equateur, à l'Union européenne. 2008

En parallèle à la rencontre des chefs d'Etat et de gouvernement d'Europe et d'ALC, à Madrid en mai 2010, la rencontre bi-régionale « Enlazando Alternativas 4 »⁶¹ sera conçue comme un Sommet des Peuples des deux continents. Elle regroupera les mouvements sociaux où se rejoignent des communautés indigènes, les organisations paysannes, des syndicalistes, des organisations d'immigrés, des jeunes, des femmes, des communautés issues de l'immigration africaine, des défenseurs de l'environnement, des défenseurs des droits humains, des associations de solidarité internationale.

Ce sommet coïncidera avec le bicentenaire du début des guerres d'indépendance en Amérique Latine. Il ouvrira la discussion sur les Accords d'Association en Amérique latine et sur les Accords de partenariat économique dans les pays de la Caraïbe. Il a défini son ordre du jour autour de trois thèmes principaux : les traités de libre-échange, les corporations transnationales, l'intégration régionale alternative. D'autres thèmes seront abordés en lien avec les problématiques prioritaires, notamment la militarisation, les impacts de la crise économique financière globale ALC ; les villes et les services publics (santé, éducation, ...) ; la dette externe et la dette écologique ; les migrations et les droits fondamentaux.

65.

C'est dans les rapports avec les Etats Unis que les changements ont été les plus importants. Malgré la crise de sa situation hégémonique, les Etats Unis restent dominants dans beaucoup de domaines. Par rapport à la crise, la force des Etats Unis est de capitaliser sur leur faiblesse ; leurs difficultés entraînent celles des autres.

L'évolution de la politique des Etats-Unis par rapport à l'Amérique Latine est patente⁶². Elle ne date pas du changement de présidence aux Etats-Unis ; elle est en général attribuée aux engagements au Moyen Orient et au Pakistan et aux changements géopolitiques liés à la crise, particulièrement par rapport à la Chine. Le contrôle de l'Amérique Latine n'est pas prioritaire, ce qui ne veut pas dire qu'on s'en désintéresse. Le fait que plusieurs gouvernements manifestent une volonté d'indépendance n'est pas considéré à Washington comme un grand danger. Ce qui n'exclut pas les intrigues des éléments plus conservateurs toujours à l'affût.

L'autonomie est réelle. Elle se traduit dans les initiatives de la Banque du Sud et de l'ALBA. Elle se traduit aussi par des mesures de représailles commerciales du Brésil contre les États-Unis, par rapport aux subventions, illégales d'après les règles de l'OMC, versées au secteur cotonnier. Les Brésiliens ont aussi annoncé qu'ils entendaient produire des médicaments génériques moins coûteux et contourner les brevets américains. Ce ton plus ferme se manifeste aussi sur le plan géopolitique et militaire. Lors de la réunion de l'UNASUR (Union des nations sud-américaines) à Bariloche, fin août 2009, Brasilia a exprimé de façon assez vigoureuse son extrême irritation face à l'annonce par la Colombie de l'installation des sept bases américaines sur son territoire. Une semaine plus tard, Brasilia annonçait la négociation, avec la France, du contrat d'armement le plus important de son histoire.

⁶¹ <http://www.enlazandoalternativas.org/>

⁶² Jean Daudelin. L'Amérique Latine n'est plus l'arrière cour des Etats-Unis. Dans l'Etat du monde 2010, La Découverte, août 2009

Les Etats-Unis n'ont pas abandonné les priorités de leur politique sécuritaire régionale (anti-drogue, anti-terroriste, sécurité énergétique, etc.). Ils maintiennent de manière routinière un « containment » de Cuba. Ils ont choisi la Colombie comme allié privilégié. Tous les grands pays, avec des modalités diverses, défendent leurs intérêts économiques et géopolitiques et leur influence. Ils sont aussi en train d'expérimenter des règles d'un nouveau système de relations internationales multipolaires. L'Amérique Latine peut y gagner une meilleure possibilité de tracer de nouvelles voies.

QUELQUES PREMIERES CONCLUSIONS

66.

L'approche retenue met l'accent sur trois questions : la croissance verte et solidaire, l'Amérique Latine, la société civile. Elle les situe dans la perspective de la production intellectuelle autour de la pensée du développement.

Cette note prépare une réflexion sur une double interrogation : qu'est ce que l'AFD peut y apporter et que peut-elle y apprendre ? Quelles conséquences peut-elle en tirer en tant qu'opérateur de la politique française de coopération ?

Les éléments de conclusions sont proposés comme des pistes de réflexion pour l'AFD.

L'AFD est concernée au premier chef par la question du développement. Son approche est marquée par la liaison entre développement et coopération. Il lui faut participer au renouvellement des problématiques sur ces deux dimensions. L'écologie est l'occasion de réinterpréter l'approche du développement. La géopolitique ouvre des perspectives renouvelées à la coopération. Les approches de la société civile remettent en perspective les évidences de la période précédente.

Le travail sur ces trois questions participera à la réflexion que doit mener l'AFD sur le développement et la coopération. L'AFD peut aussi proposer son expérience et apporter sa contribution à la réflexion internationale à partir d'un retour sur les conditions spécifiques de son histoire. D'une part en mettant en question les conceptions qu'elle a défendu sur le développement dans la coopération bilatérale, notamment entre la France et l'Afrique, d'autre part en revenant sur la nature de sa contribution dans l'élaboration par les institutions internationales d'une pensée du développement, dans la théorie et dans les politiques. D'autre part, en réinterrogeant le rôle de la géopolitique dans les politiques de développement à la lecture des cinquante ans qui ont suivi les décolonisations.

67.

Le travail de réflexion sur le développement et sur la géopolitique nécessite une prise en compte du contexte. L'AFD se doit de participer à la réflexion sur la crise, au débat sur l'analyse de la crise et aux politiques de sortie de crise. L'évolution récente et l'aggravation de la crise confirment cette orientation. Elles ouvrent de nouvelles perspectives à la réflexion stratégique de l'AFD.

L'AFD se doit de développer une pensée de la crise et la mettre en débat en France. Elle doit aussi participer au débat international en mettant en avant les spécificités françaises et en mettant dans le débat en France les éléments qu'elle peut tirer de sa participation au débat international.

L'AFD pourrait enrichir à partir de ses pratiques la réflexion sur la caractérisation de la crise et sur les composantes de cette crise. Elle pourrait explorer la relation entre la crise structurelle et les différentes composantes financière, monétaire, immobilière, alimentaire, économique, climatique.

L'AFD pourrait apporter une vision de la crise et de ses conséquences tenant compte de la spécificité des grandes régions et des pays. Elle pourrait apprécier comment la crise modifie, dans l'espace, les niveaux de la gouvernance entre les échelles mondiale, régionales, nationales et locales.

L'AFD pourrait participer activement à la mise en place d'un réseau pluridisciplinaire de chercheurs et à la construction d'un espace public de débat sur la pensée des crises et du développement.

68.

La pensée du développement est en mutation. L'écologie en tant que nouveau paradigme modifie les approches et les problématiques. La pensée du développement est interpellée et renouvelée par la dimension écologique. En partant de la prise de conscience des limites, elle réinvestit l'ensemble des théories de la transformation sociale. Le processus n'en est qu'à ses débuts. La référence au développement durable qui l'avait initié est déjà insuffisante. La proposition de croissance verte et solidaire met en évidence l'importance de l'articulation entre la croissance, l'écologie et les inégalités.

L'orientation pour une croissance verte et solidaire résulte d'un choix déjà mûri au sein de l'AFD. Le choix de lier la dimension écologique à la question sociale à travers la proposition de croissance verte et solidaire est cohérent avec une approche de coopération qui devrait se définir par rapport à l'impératif de solidarité. Il met l'AFD en position de participer et de contribuer pleinement à ce débat.

L'AFD devra aussi approfondir ses réflexions et ses propositions sur cette approche. Elle a déjà cherché à définir et mener des projets qui comportent de fortes composantes environnementales. Elle pourrait en tirer des leçons sur la définition de stratégies plus complètes en matière d'environnement en les inscrivant dans le débat international sur l'évolution de la pensée du développement.

L'AFD pourrait aussi participer au débat qui s'engage sur la différenciation entre trois des propositions qui se profilent sur les issues de la crise globale. La première est celle du capitalisme vert qui cherche à reconstruire une croissance à partir d'investissements « verts » définissant de nouveaux secteurs d'entraînements économiques. La seconde est celle du « Green new deal » qui associe aux investissements « verts » une modernisation sociale mettant en avant une forte régulation économique et des redistributions de revenus. La troisième est celle qui met en avant une rupture avec les conceptions de la croissance fondées sur le productivisme et qui met l'accent sur une mutation des modèles de consommation et qui interroge les finalités et les comportements. Dans ces approches, l'AFD devrait prendre en compte les orientations, les apports, les réflexions et les expertises développées par les sociétés civiles.

69.

La pensée du développement est confrontée à la dimension géopolitique. Les trois éléments à prendre en compte concernent les pays émergents, les grandes régions et l'équilibre géopolitique. Ces trois facteurs achèvent de remettre en cause le

consensus qui a servi de base de référence aux politiques de développement au cours des trente dernières années.

L'AFD est directement interpellée par cette évolution. La décision d'ouvrir ses activités à l'Amérique Latine témoigne de la prise en compte du caractère global de la crise et de la réorganisation déjà engagée de l'économie mondiale et du système international.

La compréhension de l'économie mondiale et du système international nécessite une reconfiguration de la vision du monde. Les pays émergents ne se limitent pas à la Chine, l'Inde et le Brésil ; près de trente pays émergents amènent à reconsidérer la nature des politiques de développement. La crise accélère cette reconfiguration. L'évolution des politiques des pays émergents est confrontée à la prise de conscience des limites écologiques.

La perspective des grandes régions modifie les règles du marché mondial et le cadre géopolitique ouvrant ainsi une possible réorganisation de la mondialisation. Dans les trois cas, l'Amérique Latine ouvre des voies qui ne peuvent être ignorées. En tant que Région, on peut considérer qu'il s'agit d'une « région émergente » dans l'économie mondiale. Parmi les pays émergents les plus en pointe, le Brésil, et aussi le Mexique, sont devenus des acteurs internationaux très importants. La crise de l'hégémonie des Etats-Unis peut se traduire par des relations multilatérales plus affirmées. L'AFD pourrait construire un espace de débat sur l'évolution de l'Amérique Latine en établissant un partenariat privilégié avec les institutions de recherche du continent.

Pour l'AFD, en tant qu'opérateur de la politique française de coopération, l'Amérique Latine permet aussi d'expérimenter des rapports équilibrés et novateurs en matière d'échanges économiques et politiques. Ces échanges concernent la société française et aussi les échanges entre régions à travers l'Union Européenne. L'AFD sera un des opérateurs des rapports entre les deux régions et avec le reste du monde. L'AFD devrait travailler à renforcer les liens entre les opérateurs de coopération européens en Amérique Latine.

L'évolution vers un système géopolitique multipolaire transformera les institutions internationales ; celles du système des Nations Unies et celle de Bretton Woods. L'AFD pourrait construire un réseau de chercheurs travaillant sur l'Amérique Latine et lancer un suivi permanent des institutions multilatérales impliquées, notamment de la Banque Interaméricaine de Développement.

70.

L'attention portée à la société civile est une reconnaissance de la place qu'elle occupe dans les débats internationaux. Les acteurs de la société civile ont joué un rôle déterminant dans la maturation de la dimension écologique, dans la réflexion sur la pensée du développement et dans la liaison avec la transformation sociale. Ils jouent aussi, par leurs mobilisations, un rôle considérable dans la prise de conscience de l'urgence liée à la question écologique. Ils occupent ainsi une situation stratégique dans les négociations internationales.

L'AFD peut ouvrir un espace de confrontation et d'élaboration commun avec les associations de la société civile sur la pensée du développement en prenant en compte les différentes dimensions sociales, écologiques et géopolitiques. Elle peut gagner à connaître et reconnaître la production intellectuelle issue des secteurs de la société civile et les ouvertures issues de la perméabilité entre ces associations et les scientifiques. Elle peut gagner à connaître plus systématiquement l'expertise citoyenne qui se différencie des expertises dominantes et qui, par sa liaison avec les mouvements sociaux et citoyens, ne se limite pas à des techniques et ouvre sur de nouvelles problématiques. Dans cette confrontation, l'AFD peut beaucoup apporter en mettant en discussion les leçons tirées de ses projets. L'AFD peut aussi apporter ses connaissances sur le financement du développement et sur la place des dimensions financières de l'économie mondiale et des institutions internationales.

Pour l'AFD, la connaissance et la compréhension des mouvements sociaux et citoyens qui composent la société civile permettent de mieux saisir la richesse de la pensée du développement qui en résulte. L'Amérique Latine connaît aussi un développement remarquable de la société civile qui contribue à la vitalité économique, sociale et politique du continent. Chacun des mouvements, paysans, syndicaux, des femmes, des peuples indigènes, écologistes, d'habitants, de défense des droits, des migrants, etc., contribue à renouveler la conception du développement. Ces mouvements sont aussi une des conditions du développement. C'est leur dynamique et leur mobilisation qui peuvent rendre possible un développement écologique et solidaire. Cette approche amène à redéfinir la notion floue de participation.

L'AFD pourrait tenir compte de l'évolution des formes des négociations internationales et du rôle des sociétés civiles dans ces changements. Elle pourrait organiser de manière systématique des consultations et des rencontres de préparation avec les associations les plus mobilisées. Les associations de la société civile porte une attention particulière au droit international et ont développé une approche spécifique dans ce domaine. L'AFD pourrait, en concertation avec les associations, développer des recherches et organiser un espace commun de suivi.

L'AFD devra renforcer la reconnaissance des acteurs et de leur diversité. Les collectivités locales qui ont une approche internationale notamment marquée par le développement de la coopération décentralisée, avec notamment Cités Unies France (CUF), qui associe les collectivités locales et les associations des territoires. Les acteurs économiques avec la diversité des entreprises et notamment l'économie sociale et solidaire qui constitue, comme on peut le voir en Amérique Latine, un véritable mouvement social. Mais aussi les différentes administrations et institutions qui sont engagées dans des actions de coopération. Cette orientation recoupe ainsi une des missions assignées à l'AFD, celle d'interlocuteur des acteurs, en tant qu'opérateur de la coopération française.

71.

Les interrogations sur la croissance verte et solidaire, l'Amérique Latine et la géopolitique, la société civile contribueront à enrichir et à renouveler la pensée stratégique de l'AFD.

L'AFD peut contribuer à ouvrir un espace de débat pour construire de nouveaux paradigmes sur la question du développement et de la transformation et une nouvelle vision du monde et de la mondialisation. Elle peut y apporter sa connaissance des régions du monde et des rapports entre la société française et les autres pays. Elle peut y apporter ses pratiques d'intervention à partir de ses projets et des politiques de développement. Elle peut y apporter ses connaissances sur les systèmes financiers et les techniques financières.

L'AFD peut enrichir son approche par une discussion systématique, avec les autres acteurs, de la question des échelles. Echelle de temps avec les chaix et les articulations entre urgence et développement. Echelle de l'espace avec le rapport entre le local, le nationale, les grandes régions, le mondial et le planétaire. Echelle des interventions avec la capacité des projets de répondre à l'échelle des problèmes.

L'AFD peut se servir de ces réflexions pour préciser ses modalités d'intervention. L'intervention à travers les projets reste la culture principale de l'AFD. L'intérêt et l'importance des projets ne sont pas remis en cause. Ils permettent de traduire en actions concrètes les intentions et les orientations. Ils permettent d'apprendre à partir des réalités du terrain et ils permettent de vérifier les hypothèses. Pour autant, les projets doivent s'inscrire dans des stratégies et concrétiser des politiques. C'est le champ des stratégies et des politiques publiques que la crise remet aujourd'hui en question.

L'AFD définit sa légitimité en tant qu'agence de coopération et de développement. Elle doit définir sa place en interrogeant ses interventions dans le financement du développement. Elle doit se placer comme opérateur de la coopération de société à société en prenant en compte la complexité des sociétés et sans réserver ses préoccupations à quelques acteurs. Elle doit se vivre comme une agence de toute la société française sans exclusion de la diversité des points de vue et de la mobilisation des composantes de la société française.